

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 27 Janvier 2014 - 25 Rabi' al-awwal 1435 - N° 494 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-TUNISIE
MM. Bensalah et Ould Khelifa à Tunis pour célébrer l'adoption de la nouvelle Constitution

Page 24



ALGÉRIE-UE
Une délégation du Conseil de la Nation et de l'APN à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Page 24

P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

Les partis politiques entrent en scène **Bouteflika sollicité**

Le monde politique national bouge. Et dans le bon sens, puisque à l'occasion de la prochaine élection présidentielle, on assiste depuis la convocation du corps électoral par le Président Bouteflika, à une belle empoignade entre les différents partis, et, surtout, les premières déclarations de candidatures des représentants de ces partis et de candidats indépendants. Comme on le dit dans certains cercles, pour cette élection présidentielle, « il y aura du beau monde » entendu dans le sens d'une participation importante de candidats à ce scrutin. Ce qui en soit est un élément déterminant de l'incrustation de la démocratie dans notre pays. Même si elle reste encore à construire, à développer, à faire admettre.

Pages 4-5



SYMBOLE DE
L'ÉCONOMIE
HIGH TECH



**fait jaser
beaucoup
de monde**

PARLEMENT
M. Yousfi présente le texte de loi sur les mines devant le Conseil de la Nation

Page 7

SCIENCE et VIE
MINCEUR
Pour maigrir,
baissez le
chauffage

Pages 12-13

HISTOIRE

ABDELMADJID CHIKHI,
PDG DES ARCHIVES
Vers la récupération de 50 millions de documents sur la torture d'Algériens durant la guerre de Libération

Page 24

FOOTBALL
MONDIAL 2014
400 000 DA, la formule la moins chère pour le déplacement des supporters au Brésil

JUSTICE
GUÉ DE CONSTANTINE
Il écope de 20 ans de réclusion criminelle pour fratriicide

Page 3

Météo



Régions Nord : 18° à Alger

Temps voilé à nuageux avec localement quelques pluies sur les régions Centre et Est à partir de l'après midi, devenant plus fréquentes près des côtes en soirée. Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest (40/60 Km/h) près des côtes. La mer sera agitée à forte.

Régions Sud : 22° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé. Les vents seront en général variables (20/40 Km/H).

PARLEMENT

L'APN reprend ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ce matin ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales.

Selon un communiqué de l'Assemblée, la séance matinale de lundi sera consacrée à 12 questions dont une (1) adressée au Premier ministre. Les autres questions programmées sont destinées aux ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Transports, de la Communication,



tion, de l'Enseignement supérieur et de la Jeunesse et des Sports.

SANTÉ

Campagne de collecte de sang demain à l'ANS

Une campagne de collecte de sang aura lieu demain et concernera les employés de l'Agence nationale du sang (ANS), a annoncé dimanche à Alger l'Agence dans un communiqué. «Afin de promouvoir le don de sang volontaire, des campagnes de collecte de sang sont organisées dans les divers milieux de travail. Cette fois-ci, le rendez-vous concerne les employés de l'ANS le mardi 28 janvier 2014», a précisé la même source. A cette occasion, l'ANS a invité les médias, à travers cet événement, à «sensibiliser les diverses structures et entreprises à l'action hautement bénéfique qu'est le don de sang».

ÉCLAIRAGE DE LA SONELGAZ D'ANNABA

Sensibilisation : «Vivre le confort et la sécurité»



Sous le slogan : «Vivre le confort et la sécurité», une campagne de sensibilisation lancée le mois de novembre par la direction de distribution d'Annaba.

Comme chaque année et dans le cadre de la prévention et la sécurité des risques liés au gaz naturel (fuites, explosions, etc.) Une équipe composée d'un ingénieur de sécurité, de la chargée de la communication et de la

DTG a été mobilisée pour mener à bien cette campagne qui cible en priorité les établissements scolaires, les mosquées, les centres de santé, les endroits publics et les femmes au foyer et dont l'objectif est de sensibiliser la population sur les moyens de détecter les fuites de gaz et les réflexes à avoir en cas de problème afin d'éviter des catastrophes.

FORUM

CE MATIN À 10H30

Le président de la commission fédérale d'arbitrage invité du forum de Dk News

M. Belaïd Larcarne, président de la commission fédérale d'arbitrage, sera l'invité ce matin à 10h30 du Forum de Dk News, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

L'hôte du journal animera une conférence-débat qui aura pour thème «L'arbi-



trage en Algérie, évaluation et formation».

No comment



BARRAGES DE TISSEMSILT

Un apport de 2,5 millions m³ d'eau en 3 jours

Les barrages de la wilaya de Tissemsilt ont reçu ces trois derniers jours un apport de plus de 2,5 millions m³ d'eaux, à la faveur des dernières pluies qui se sont abattues sur la région, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'hydraulique.

Le barrage de Kouidet Rosfa dans la commune de Béni Chaib a reçu plus de 2 millions m³, celui de Bougara (Tissemsilt) a enregistré un taux de remplissage de 100% en accueillant plus de 500 000 m³.

Le barrage de Dardar (Aïn Defla) qui alimente les zones du

nord est de la wilaya de Tissemsilt a connu un apport de 850 000 m³. Par ailleurs, les petits barrages de Meghila (Layoune) et Tamlaht ainsi que les retenues collinaires sont remplis à 100%, a-t-on ajouté.

Les barrages de la wilaya emmagasinent ainsi plus de 75 millions m³ d'eaux affichant un taux de remplissage de plus de 70% pouvant satisfaire les besoins de la population de la wilaya pour une durée de plus de 10 ans et l'irrigation de 1 000 hectares de terres agricoles.

Horaires des prières

Lundi 25 Rabi' al-awwal 1435

	Max	Min
Alger	18°	10°
Oran	17°	10°
Annaba	18°	08°
Béjaïa	22°	09°
Tamanrasset	22°	03°



BORDJ BOU ARRERRIDJ

1.500 postes de formation offerts pour la rentrée de février

Un total de 1 550 postes de formation sera offert dans les centres de formation professionnelle à Bordj Bou Arreridj pour la rentrée de février prochain, a appris l'APS dimanche auprès de la Direction locale du secteur.

Ces postes se répartissent sur 16 filières et 47 spécialités, selon la même source qui a souligné les «efforts importants» consentis localement pour assurer le placement des stagiaires sortants dans des entreprises activant dans les zones industrielles implantées dans la wilaya.

Mme Nabila Brahimi, conseillère à l'orientation au sein de la Direction du secteur, a précisé que 1 410 postes seront ouverts en formation résidentielle et 30 en formation passerelle, une formule destinée à tous les jeunes ayant obtenu des diplômes mais qui demeurent confrontés durant trois années à un problème d'insertion professionnelle.

TAJ-RASD

Relations de solidarité



JUSQU'AU 12 FÉVRIER À LA GALERIE ASSELAH HOCINE

Abderrahmane Chaouane et Tighilt Arcane exposent



L'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 12 février à la galerie d'arts As-selah Hocine, une exposition de peinture et de photographie des deux artistes Abderrahmane Chaouane et Tighilt Arcane.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

SELLAL : Un maître mot : «stabilité»

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal était, cette fin de semaine, en passe d'achever sans encombre son tour d'Algérie des visites d'inspection, entamé il y a de nombreux mois, avec les mêmes mots d'ordre de départ, articulés autour de la nécessité stratégique de rattraper les retards de développement pour pouvoir maintenir coûte que coûte la «stabilité» de l'Etat puis penser sereinement les axes de travail futurs.

Dans le style qui est le sien, le premier responsable du gouvernement aura sans relâche tenté de mobiliser autorités et organisations civiles locales autour de ce maître mot de «stabilité» à la fois politique, économique, sociale et sécuritaire chèrement acquise, après la tragédie du terrorisme puis le lent et laborieux retour à la normale, aujourd'hui symbolisé par le repeuplement graduel des campagnes, trop longtemps désertées.

Le maître d'œuvre de ce processus de rétablissement du pays dans la plénitude de ses fonctions ? M. Sellal ne manquera aucune de ses escales régionales pour désigner le Président Abdelaziz Bouteflika comme étant le père de cette Algérie de 2014, «un pays, dira-t-il, qui s'est réconcilié avec lui-même, a fortifié ses institutions et qui envisage l'avenir avec davantage d'optimisme».

Le retour de la paix et de la sécurité, «grâce à la politique présidentielle de réconciliation nationale», seraît même, aux yeux de M. Sellal, «un pari que peu de pays sont aujourd'hui en mesure de relever et encore moins de gagner», ainsi qu'il l'exprime jeudi dernier depuis Bordj Bou Arréridj.

Et comme pour lever tout malentendu ou suspicion à ce sujet, il ne cessera de répéter, là où il va, son refus catégorique de se conséder en campagne électorale ou d'accepter l'idée selon laquelle il ne sillonnnerait le

Dans cet esprit de levée des blocages au bénéfice des particuliers et de l'économie par

pays pour «distribuer des enveloppes budgétaires», autrement dit pour tenter d'acheter les consciences à quelques mois de l'élection présidentielle.

Ses déplacements sont à inscrire, assure-t-il, dans l'agenda normal de tout gouvernement normal et résultent, plus précisément, des «orientations du Président de la République en faveur de l'intensification de l'action de proximité pour l'inspection des projets», l'accélération du développement et la consolidation de la sérenté retrouvée. Mais la stabilité de l'Etat dans toutes ses composantes ne peut être préservée indéfiniment si la libération de toutes les énergies disponibles n'est pas au rendez-vous en vue de favoriser «a plus vite et selon une logique économique et non pas administrative ou, plus grave encore, bureaucratique - le décollage de l'économie nationale, source irremplaçable de croissance, d'emploi et de justice sociale. De cette équation, M. Sellal en fait, là aussi, son leitmotiv favori au point de «supplier», depuis Bordj Bou Arréridj, tous les responsables locaux de «ne pas refuser les investissements» et, mieux, d'imaginer toutes les alternatives possibles, y compris en recourant si nécessaire à des actions aussi complexes que des extensions de zones industrielles et de zones d'activités.

Face aux représentants de la société civile skidie, il réitérera en tout cas les promesses de son gouvernement pour un développement équilibré des territoires et des hommes, et ce, par un usage toujours plus opportun et plus pragmatique des moyens dont dispose l'Etat, et dans une démarche de rigueur économique et de force légale mais où la finalité restera le mieux-être de tous. «Par nos efforts et en nous appuyant sur nos richesses tant humaines que matérielles, nous sommes déterminés à ne laisser aucun des enfants du pays à la marge», a résumé le chef de l'Exécutif en place.

l'instauration d'un service public plus citoyen, le Premier ministre se sera présenté avec des idées novatrices et des engagements fermes mais aussi porteur de concret et de bonnes nouvelles comme l'annonce de la promulgation, dans quelques jours, d'un décret allégeant de 13 documents les différents dossier administratifs exigés.

Car assurément, il y'a de la construction d'une Algérie «moderne et authentique, sûre, forte, fraternelle et solidaire» avec «l'implication de tous les Algériens sans exclusive», a dû clamer hier samedi à Skikda M. Sellal tout en se montrant optimiste sur l'avenir immédiat d'un pays qui, selon lui, «avance avec confiance et perséverance vers le progrès et la prospérité».

Face aux représentants de la société civile skidie, il réitérera en tout cas les promesses de son gouvernement pour un développement équilibré des territoires et des hommes, et ce, par un usage toujours plus opportun et plus pragmatique des moyens dont dispose l'Etat, et dans une démarche de rigueur économique et de force légale mais où la finalité restera le mieux-être de tous. «Par nos efforts et en nous appuyant sur nos richesses tant humaines que matérielles, nous sommes déterminés à ne laisser aucun des enfants du pays à la marge», a résumé le chef de l'Exécutif en place.



- M. Sellal appelle les Algériens à construire un pays sécurisé et fort
- M. Sellal annonce un programme complémentaire de plus de 32 milliards de DA pour la wilaya de Skikda
- Le tronçon de l'autoroute Est-ouest entre El Ghedir et El Kantour livré cette semaine

Un nouveau souffle au développement

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a achevé samedi sa visite de travail à Skikda au cours de laquelle il s'est enquis de plusieurs projets de développement inscrits dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le Premier ministre a débouté sa tournée dans la wilaya de Skikda à El Harrach où il a visité une exploitation agricole privée dotée d'un complexe frigorifique destiné au développement de la semence de pomme de terre.

Le chef-lieu de la wilaya, M. Sellal a procédé à la mise en service du méta-train GNL (liquefaction du gaz naturel) avant de mettre également en service, la raffinerie RAIK, qui a connu une opération de réhabilitation et d'extension, et fait l'objet d'une action de modernisation de l'instrumentation et de l'électricité.

M. Sellal a inspecté également un nouveau pôle urbain de plus de 200 hectares à Bouzaâroua, dans la commune de Filfila, où 11 000 logements, tous segments confondus, sont prévus.

Le Premier ministre a achevé sa visite au palais de la culture de Skikda, où il a présidé une réunion avec les cadres et les élus locaux, élargie aux représentants de la société civile, au cours de laquelle il a annoncé, un programme complémentaire de 32,16 milliards de DA pour cette wilaya afin d'y impulser davantage le développement multisectoriel. Plusieurs nouvelles opérations relevant de divers secteurs, dont l'habitat et l'urbanisme, les travaux publics, les ressources en eaux, la santé, l'énergie, l'éducation, l'industrie, la jeunesse et sports et le transport seront financées dans le cadre de ce programme complémentaire.

L'Algérie avance à pas «confiants et constants» vers le progrès et la prospérité

L'Algérie avance à pas «confiants et constants» vers le progrès et la prospérité et «nul ne peut l'arrêter», a souligné samedi à Skikda le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

«Nous sommes déterminés à ne laisser aucun des enfants de notre patrie marginalisé. Nous œuvrerons à tirer profit de nos efforts et des richesses de notre pays et faire, ensemble, de l'Algérie du XXI^e siècle un pays sécurisé et fort, où vivent tous les citoyens dans la fraternité et la solidarité, tout en étant rassurés pour leurs droits et respectant leurs devoirs», a déclaré M. Sellal lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda.

«Aujourd'hui, nous aspirons avec optimisme à la modernité tout en demeurant attachés à notre authenticité, à notre identité arabo-musulmane et amazighe», a martelé M. Sellal, soulignant que la construction de l'avenir implique la participation de tous les Algériens sans exclusive et l'adoption des

principes généraux régissant les relations entre eux et leur permettant d'unifier leurs capacités et les mettre au service du progrès et de la prospérité du pays.

Il s'agit là de la bonne gouvernance à laquelle aspire l'Algérie et qui repose sur trois supports que sont la démocratie, la justice et le service public, a indiqué M. Sellal, résumant l'action du gouvernement pour que «les Algériens vivent aujourd'hui mieux qu'hier». «Nous voulons que la vie de nos enfants soit meilleure que la nôtre», a-t-il dit.

«Depuis son élection par le peuple algérien, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika veille à faire de la démocratie un choix irréversible», en œuvrant «à la promotion de l'amazighe en langue nationale, à la préservation de l'emblème et de la paix nationaux en tant que symboles de la Nation ainsi qu'à la promotion de la participation politique de la femme algérienne».

Cette action s'est poursuivie à la faveur des dernières réformes politiques engagées par

l'Algérie, à travers la révision de plusieurs lois à l'instar des lois sur les partis, les associations et l'information.

D'autre part, le Premier ministre a rappelé la démarche du Président de la République pour la réforme du secteur de la justice pour affirmer son indépendance et accroître son potentiel humain et matériel, de renforcer la vie publique, de renforcer les libertés et de lutter contre la corruption et la bureaucratie.

Concernant le service public, il a rappelé également les dernières décisions du gouvernement, estimant que la création d'un ministère chargé du service public était la «meilleure preuve» de la volonté de l'Etat de regagner la confiance du citoyen à travers l'amélioration des prestations.

Il a indiqué à ce propos, que l'Algérie triomphera de la corruption et de la bureaucratie «quel qu'en soit le prix à payer». «Comme s'était engagé le Président Bouteflika, la sécurité est de retour à travers tout le pays, l'économie nationale relancée et la place de l'Algérie recouvrée en tant qu'acteur essentiel dans les relations internationales», a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, M. Sellal a affirmé que l'Algérie attendait beaucoup de ses enfants, précisant que l'Algérie est un précieux legs que nous nous devons de préserver comme l'ont fait nos ancêtres par le sang et l'effort». «La moindre parcelle de cette patrie est inestimable pour nous», a-t-il ajouté appelant les jeunes à s'enorgueillir de leur patrie et de ses hommes.

Enfin, le Premier ministre a transmis les salutations du Président Bouteflika aux habitants de Skikda. «Le Président de la République m'a dit peu avant mon départ pour Skikda, vous vous rendez dans une région historique de la Révolution algérienne qui a lutté

contre le colonialisme au prix de vaillants chouhada comme Zighout Youcef et de moudjahidine comme Ali Kafi et Abderrazak Bouhara».

Hommage à Zighout Youcef, Ali Kafi, Abderrazak Bouhara

La course pour l'élection présidentielle du 17 avril prochain a amorcé un virage important avec l'entrée en lice de plusieurs candidats qui ont déjà annoncé leur candidature et procédé au retrait des formulaires de souscription.

Cela démontre tout l'intérêt que suscite ce scrutin pour la classe politique et son désir de faire du rendez-vous du 17 avril une véritable réussite pour l'Algérie et son peuple.

Dans un contexte marqué par de nombreux et multiples défis, l'accent est mis, plus que jamais, sur la stabilité du pays et l'unité nationale, facteur indispensable pour le développement du pays et sans laquelle l'édification d'un Etat fort ne saurait intervenir.

Après la convocation du corps électoral et la présentation des programmes des candidats en prélude à la prochaine campagne électorale, de nombreux partis politiques ont fait part de leur souhait que le niveau de cette élection soit meilleur et qu'elle soit l'occasion de proposer des programmes et des idées qui reflètent la vision de chaque candidat quant à l'avenir du pays.

Dans ce sens, les appels pour la candidature du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ne cessent de foisonner. Le chef de l'Etat est appelé à briguer un

Course contre la montre pour les partis politiques



nouveau mandat pour le bien et l'intérêt suprême de la nation, comme l'ont souligné plusieurs chefs de partis.

C'est dans cette optique que le Rassemblement national démocratique (RND) a clairement exprimé son soutien au Président Abdelaziz Bouteflika, affirmant, par la voix de son secrétaire général, Abdelkader Bensalah, que «nous avons soutenu et nous continuons à soutenir le Président Abdelaziz Bouteflika».

Le secrétaire général du RND a souhaité que la prochaine élection présidentielle «soit un espace de pratique démocratique transparente et de compétition loyale, loin de tout dérapage dans le langage ou le comportement».

M. Bensalah a tenu à rassurer ceux qui ont des doutes quant à l'organisation de cette élection, que leurs appréhensions «ne sont pas justifiées».

Il a appelé tout un chacun à œuvrer «avec sérieux et responsabilité, à faire de ce rendez-vous électoral une réussite, car celle-ci ne dépend pas uniquement des pouvoirs publics mais également de tous

les acteurs politiques sur la scène nationale». Il a fait admettre que les pouvoirs publics «ont tiré profit des précédentes expériences électorales, car le pays n'en est pas à la première échéance de cette importance», ajoutant que les parties qui veillent à organiser ces rendez-vous «ont une grande expérience dans ce domaine, d'où leur capacité à garantir les conditions idoines pour sa réussite», d'autant, a-t-il dit, que «l'Algérie de 2014 compte des institutions stables et compétentes».

Les institutions nationales, dira-t-il encore, «œuvrent à ancrer la pratique démocratique à chaque rendez-vous électoral, ce qui explique leur compétence et capacité de contenir les tiraillements des acteurs politiques en général et des candidats en particulier».

Le FLN qui avait clairement tranché sur ce sujet, en affirmant que son soutien au Président Bouteflika, est «total et indéfectible». Le secrétaire général du parti, Amar Saâdani, avait expliqué que le choix du FLN est motivé par le bilan «positif» que le Président Bouteflika a réalisé dans tous les

domaines depuis son élection en 1999.

De son côté, le président de Tadjamou Amel El Djazaïr (TADJ), Amar Ghoul, avait indiqué que la prochaine élection présidentielle, prévue en avril 2014, représente une opportunité aux Algériens pour faire avorter les complots visant à déstabiliser le pays et réaffirmer leur attachement aux acquis de la réconciliation nationale.

«C'est grâce au processus de la réconciliation nationale, dont l'architecte n'est autre que le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, que l'Algérie a retrouvé sa stabilité. Mais, il ya toujours certains opportunistes et aventuriers qui veulent replonger le pays dans l'insécurité», avait-il souligné. Pour de nombreuses formations politiques, le pays «fait face aujourd'hui à des complots divers pour tenter de provoquer un climat de tension dans le cadre de ce qui est appelé le printemps arabe».

Il se sont dits convaincus que le peuple algérien «aura faire face à ces tentatives malveillantes en optant pour la pérennisation de la réconciliation nationale».

Walid B.

RND

M. Bensalah appelle les candidats à la présidentielle à se conformer aux règles du jeu et à ne pas franchir la ligne rouge



Le secrétaire général du parti du Rassemblement national démocratique (RND) a appelé samedi à Alger, les candidats à la présidentielle du 17 avril prochain à «se conformer aux règles du jeu et à ne pas franchir la ligne rouge, tout en évitant d'exploiter les constantes nationales à des fins politiciennes».

Le RND «appelle à se conformer aux règles du jeu et à ne pas franchir la ligne rouge», a indiqué M. Bensalah dans une allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture de la session extraordinaire du conseil national du RND, tout en soulignant la nécessité d'adhérer à la tendance visant la préservation de l'unité et de la stabilité du pays et d'éviter l'exploitation des constantes nationales à des fins politiciennes».

Le secrétaire général du RND a souhaité que «la prochaine élection présidentielle soit un espace de pratique démocratique transparente et de compétition loyale, loin de tout dérapage dans le langage

ou le comportement». Après la convocation du corps électoral et la présentation des programmes des candidats en prélude à la prochaine campagne électorale, «nous souhaitons que le niveau de cette élection soit meilleur et qu'elle soit l'occasion de proposer des

programmes et des idées qui reflètent la vision de chaque candidat quant à l'avenir du pays», a-t-il dit.

Exprimant la satisfaction du parti de voir «les pouvoirs organiser, de façon régulière et dans les délais fixés, ses échéances électorales», le SG

du RND a rassuré ceux qui ont des doutes quant à l'organisation de cette élection, que «leurs appréhensions ne sont pas justifiées». Il a appelé tout un chacun à œuvrer, avec sérieux et responsabilité, à faire de ce rendez-vous électoral une réussite, car celle-ci ne dépend pas uniquement des pouvoirs publics mais également de tous les acteurs politiques sur la scène nationale».

M. Bensalah a rappelé que «les pouvoirs publics ont tiré profit des précédentes expériences électorales, car le pays n'en est pas à la première échéance de cette importance», ajoutant que «les parties qui veillent à organiser ces rendez-vous ont une grande expérience dans ce domaine, d'où leur capacité à garantir les conditions idoines pour sa réussite», d'autant, a-t-il dit, que l'Algérie de 2014 compte des institutions stables et compétentes.

Il a ajouté que les institutions nationales «œuvrent à ancrer la pratique démocratique à chaque rendez-vous

électoral, ce qui explique leur compétence et capacité de contenir les tiraillements des acteurs politiques en général et des candidats en particulier».

M. Bensalah a indiqué que la prochaine présidentielle «concerne le Rassemblement national démocratique (RND) en tant que parti et ses membres en tant qu'individus», d'où la nécessité, selon lui, «d'examiner la manière de rendre le RND actif, présent et influent sur la scène politique».

Le secrétaire général du RND a rappelé que la prochaine présidentielle «est au centre des préoccupations du parti».

«Nous avons exprimé la position du RND plus d'une fois et à plusieurs occasions. Nous avons clairement exprimé notre soutien au frère Abdelaziz Bouteflika», a-t-il affirmé, ajoutant «nous avons soutenu et nous continuons à soutenir le Président Abdelaziz Bouteflika».

APS

Les partis politiques entrent dans le bain Bouteflika sollicité

Le monde politique national bouge. Et dans le bon sens, puisque à l'occasion de la prochaine élection présidentielle, on assiste depuis la convocation du corps électoral par le Président Bouteflika, à une belle empoignade entre les différents partis, et, surtout, les premières déclarations de candidatures des représentants de ces partis et de candidats indépendants.



Boualem Branki

Comme on le dit dans certains cercles, pour cette élection présidentielle, «il y aura du beau monde» entendu dans le sens d'une participation importante de candidats à ce scrutin. Ce qui en soit est un élément déterminant de l'incrustation de la démocratie dans notre pays. Même si elle reste encore à construire, à développer, à faire admettre. C'est en réalité dans cette dimension politique du mot démocratie qui viennent ainsi se greffer les principes déjà consacrés en Algérie de la bonne gouvernance, de la paix civile et d'une redistribution équitable des richesses du pays à travers une croissance économique en permanence orientée à la hausse.

La présidentielle d'avril prochain a ainsi achevé de mobiliser les états-majors des candidats, puisqu'il y a actuellement plus de 40 postulants à la magistrature suprême, alors que le Président Bouteflika, sollicité de toutes parts pour briguer un quatrième mandat n'a pas encore an-

noncé son choix. Pour autant, après le FLN qui l'appelle à se présenter, le RND a fait de même samedi lors de son conseil national, estimant important que M. Bouteflika se présente à cette élection pour briguer un quatrième mandat.

Le RND a également estimé que ce scrutin sera «l'occasion de consacrer la pratique démocratique» et de «consolider» l'édifice des institutions républicaines, de «promouvoir» l'action politique et de «renforcer» l'unité nationale. En outre, se voulant acteur majeur de la scène politique national, le RND «réitera son soutien au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en guise de fidélité à la démarche politique du parti qui traduit gratitude et reconnaissance de ce qu'il a apporté au pays en matière de rétablissement de la sécurité et de la stabilité et de réalisation d'une croissance économique et sociale tangible».

Le RND qui apporte son «soutien» au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «invite le président à poursuivre sa démarche vers un nouveau mandat». Pour ce parti, l'option d'une candi-

dature du Président à ce scrutin «est désormais une exigence nationale dictée par l'intérêt supérieur du pays». Même son de cloche chez les autres partis politiques, dont le Parti de la Liberté et de la Justice, pour qui cette élection présidentielle «est un événement politique majeur appelant mobilisation et confiance car l'avenir de la nation est en jeu».

Pour le président du PLJ, la candidature du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, est «une question qui relève de sa décision personnelle, étant donné que la Constitution lui permet de briguer un quatrième mandat». Ailleurs dans le microcosme politique algérien, il y a par contre des positions inverses, notamment le boycott de ces élections.

Des positions politiques qui engagent les partis concernés, mais qui dans le fond donnent une texture profonde et réelle au principe de la démocratie et du respect des positions et opinions des autres, dans un jeu politique que tous les acteurs respectent. C'est en cela que la démocratie en Algérie, en dehors de cette consultation électorale, donne des signes de maturité.

M. Abdiche Mohamed élu président de l'UDL

M. Abdiche Mohamed (61 ans) a été élu président du parti de l'Union pour la démocratie et les libertés (UDL), à la faveur du congrès extraordinaire de la formation politique, qui s'est tenu dimanche à Boumerdès.

M. Abdiche a été élu président de l'UDL, parti créé en 1999, par la majorité des congressistes issus de 38 wilayas, succédant ainsi à M. Abdelkader Ouar, décédé dernièrement. S'exprimant lors d'un point de presse, le nouveau président de l'UDL s'est engagé à «insuffler un nouveau souffle au parti, en œuvrant de concert avec ses dirigeants», après 10 années d'inactivité du parti.

M. Abdiche, qui s'est prononcé pour «la paix et la stabilité du pays», a exprimé son «soutien» au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au cas où celui-ci se porterait candidat à la prochaine élection présidentielle.

«Dans le cas contraire, l'UDL participera à cette échéance avec son propre candidat», a-t-il ajouté, assurant que son parti «ne boycottera pas cette élection, et ce, quelles que soient les conditions et les évolutions futures».

APS

Les annonces de candidatures se poursuivent

Les annonces de candidatures à la l'élection présidentielle du 17 avril prochain se poursuivent depuis la convocation du corps électoral. Ainsi, Mohamed Hamani, (ancien militaire au parti du Front de libération nationale-FLN), a annoncé samedi sa candidature à ce rendez-vous en tant que candidat libre. Lors d'une conférence de presse, M. Hamani a indiqué que si le Président Abdelaziz Bouteflika se porte candidat pour un quatrième mandat, il se retirera pour le soutenir. Pour les motivations de sa candidature, M. Hamani a indiqué qu'elles s'inscrivent dans le cadre de «la pérennité constitutionnelle, la préservation de la stabilité et de l'intégrité du pays et

des constantes de la nation». Ce natif de Djinet en 1957, a souligné que son programme électoral, s'appuie notamment sur la «consécration de la notion macroéconomique, tributaire, a-t-il dit, d'une renaissance intégrale et d'un nouvel environnement scientifique qui implique les universités et les instituts spécialisés». De son côté, le juriste et ancien parlementaire Sadek Tamache, 60 ans, a annoncé sa candidature à la prochaine présidentielle en tant que candidat libre. Pour lui, «la situation dégradée du pays et la défaillance de la politique économique depuis l'indépendance sont les raisons ayant motivé à se porter candidat au poste du premier magistrat du pays». Concer-

nant son programme, M. Tamache a indiqué qu'il est basé sur l'«instauration de la deuxième République» qui reste, selon lui, «tributaire d'élections libres et intégrées loin de la fraude à laquelle sont complices même des organisations et des instances internationales». Il a estimé dans ce sens que l'adoption d'un mandat présidentiel unique «est le seul garant pour la réalisation des projets économiques et sociaux dans leurs délais». Concernant la révision constitutionnelle, M. Tamache a estimé que la Constitution «ne doit pas être révisée ou amendée avant au moins 25 ans afin d'assurer la stabilité des institutions de l'Etat».

Bettatache : le FFS ne connaît aucune crise

Le premier secrétaire national du Front des Forces socialistes (FFS), M. Ahmed Bettatache, a assuré, samedi à Béjaïa, que son parti ne connaît aucune crise, affirmant que les sorties de rang de quelques militants, n'est qu'une «agitation de mauvais aloi», orchestrée, à «des fins de déstabilisation dans la perspective des prochaines élections». «Il n'y a aucune saignée. Le parti se porte très bien», s'est-il exclamé devant les membres du conseil fédéral de Béjaïa, réunis expressément pour le renouvellement de la struc-

ture, laissée vacante par une démission collective, en début du mois de la quasi-totalité de sa composante. «Il y a des camarades qui sont sortis des rangs. Je le regrette. C'est toujours une perte pour le parti. Mais dix de partis, 100 de retrouvés», a-t-il expliqué, attribuant cette vague de protestation à «une manœuvre politique», visant à «éloigner le parti de sa feuille de route et sa distraction des enjeux qui se profilent à l'horizon». Sans désigner «les auteurs» ou «les officines» à l'origine de cette «cabale»,

FLN D'avantage de prérogatives aux mouhafadhs

Le BP du parti du FLN a décidé de mener des actions de préparation de la campagne électorale des présidentielles. La nouveauté est que ce sont les mouhafadhs qui décident, selon leur calendrier, de la date de la rencontre sous l'égide du responsable désigné par Amar Saâdani.

Ainsi Saïd Bouheda chargé de l'information et de la communication sera à Oran, jeudi et à Tlemcen samedi prochain.

RND Les 19 membres du Secrétariat national connu dans l'ordre protocalaire

La liste officielle dans l'ordre protocolaire est rendue publique. Abdelkader Bensalah, Mohamed Cherif Abbas, Mebarki Mohamed, Bekhti Belabey, Bouzghoub Mohamed Tahar, Harchaoui Abdelkrim, Mme Nouara Sadia Djaffar, Mihoubi Azeddine, Chihab Sedik, Malki Abdelkader, Rezgui Ali, Tayeb Zitouni, Amrani Hafnaoui, Tayeb Matlo, Faden Mohamed, Ousschella Moha med Reda, Bounefla Hassen, Mme Mkheref Salih, Nassim Sidi Saïd

Dans son discours de présentation, le nouveau secrétaire général a estimé que «les différentes composantes du parti, le principe de l'alternance, et le non-cumul des postes» tels sont les critères retenus par Abdelkader Bensalah pour choisir ses collaborateurs.

Mme Bensahnoune Fouzia, Loudjertni Nadia ; MM. Bouchouareb Abdeslam, Belkhaïri Hamid, Chorfi Miloud, Benatia Kada, Bensalem Belkacem, Soumer Abdelkader, Maghlaoui Mohamed, Zitoufi Driss faisaient partie du secrétariat désigné en septembre 2008. M. Bensalah n'y figurait pas.

Le MSP boycotte

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a annoncé samedi son boycott de la prochaine élection présidentielle, prévue le 17 avril prochain.

Selon une décision issue de la réunion du conseil consultatif (Majliss El-Choura) du MSP-publiée sur son site officiel le conseil «a décidé de boycotter la présidentielle de 2014», appelant «les militants et le peuple algérien à valoriser la décision du parti et à faire prévaloir l'intérêt du pays et la cohésion sociale». Le MSP a expliqué sa décision par «l'absence d'une réelle chance de réforme politique à travers la présidentielle de 2014», ainsi que «de monopole de la présidentielle par le pouvoir en place et la négligence des revendications de la classe politique qui plaide pour la garantie des conditions de régularité et de transparence, conformément aux normes internationales», de par ce qu'il a qualifié «de non-respect prémedité de la volonté du peuple de choisir librement son représentant». Dans le communiqué final sanctionnant la session ordinaire du conseil tenue le 24 et 25 janvier courant, le MSP a également «dénoncé la persistance du pouvoir en place à adopter la politique de l'ambiguïté».

M. Bettatache, la motive, par le fait que «le parti dérange par ses principes, ses valeurs et son idéal ainsi que par son objectif de réaliser le consensus national», relevant que «l'urgence au demeurant n'est pas dans la prétendue crise du FFS, mais réside dans l'après 17 avril». Dans ce cadre M. Bettatache s'en remet à la réunion du prochain conseil national du FFS pour trancher la question de la participation ou pas du parti à la prochaine élection présidentielle.

APS

M. AMARA BENYOUNÈS L'A INDICUÉ Foncier industriel: augmentation des superficies à 14 000 hectares au niveau national

Les mesures prises dans le cadre du développement du foncier industriel permettront la mise à disposition des investisseurs d'une superficie totale de 14.000 hectares contre 11.000 hectares prévus, a indiqué dimanche à Alger le ministre du Développement industriel et de la Promotion des investissements, Amara Benyounès. «Nous avons 49 projets de création de zones industrielles et les superficies prévues sont élargies à 14.000 hectares contre 11.000 hectares prévus», a indiqué le ministre lors d'une réunion avec les opérateurs économiques, l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) et le patronat pour présenter les résultats des travaux du groupe de travail sur le foncier économique installé lors de la tripartite d'octobre 2013. Le ministre a ajouté que son département a lancé un projet de création de zones d'activités afin d'assurer une plus grande disponibilité du foncier industriel pour les entrepreneurs et les PME, relevant au passage que «le foncier constitue un frein pour l'investissement». M. Benyounès a également précisé que «30 % des terrains situés dans les zones industrielles ne sont pas utilisés», évoquant à ce propos les cas de Rouiba et de Réghaïa, où se trouve la plus grande zone industrielle d'Algérie. Il a souligné, par ailleurs, que le document sur le foncier industriel sera remis au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui, ajoute-t-il, insiste lors de ses visites dans les wilayas sur l'élargissement de l'assiette foncière et sur la promotion des investissements. «La chose la plus importante est de donner crédit au gouvernement d'avoir instauré le dialogue» sur le foncier a dit M. Benyounès qui s'est engagé à prendre en charge le dossier du financement de l'investissement. Evoquant, par ailleurs, le volet relatif aux prix des assiettes foncières, il a souligné que le problème de réduction du prix de la concession du foncier «sera introduit dans la prochaine loi de finances» après accord du Premier ministre. Selon la division de l'infrastructure industrielle au ministère, la concession est établie moyennant une redevance de 5 % de la valeur vénale du foncier et il est proposé que cette redevance locative soit de 1,5 % de la valeur vénale. Actuellement, 18 zones industrielles dans le Sud et les Hauts-plateaux seront réalisées en priorité, selon les données avancées par M. Benyounès qui note que le «le Calpircf n'a pas à juger de l'opportunité de l'investissement», avant d'ajouter que «le taux de rejet est de 38% en 2013 à l'échelle nationale et la raison évoquée est celle d'activité saturée». «Il y des investisseurs qui ont des terrains dans plusieurs wilayas et ils arrivent à faire de la spéculation, et l'Etat va récupérer ces terrains», a affirmé le ministre.

Lors des débats ouverts avec les participants, le directeur du développement industriel à la wilaya d'Alger a indiqué que 160 lots de terrains sont inoccupés notamment à Rouiba et Réghaïa et que 74 unités industrielles n'ont pas un acte de propriété et une autorisation d'exploitation et qu'ils doivent régulariser leur situation. Outre l'Ugta, les représentants de la Confédération des industriels et des producteurs algériens (Cipa), de la Confédération nationale du patronat algérien (Cnpa), du Forum des chefs d'entreprises (Fce), de la Confédération générale des entreprises algériennes (Cgea) et de l'Union nationale des entreprises publiques (Unep) ont assisté à la réunion.

PORT D'ALGER Sensible baisse du délai moyen de traitement du passage des voyageurs

Le délai moyen de traitement des voyageurs avec véhicule dans le port d'Alger a sensiblement baissé durant la saison estivale 2013 à 1h37 mn dépassant ainsi les prévisions de la direction générale des Douanes (DGD), a indiqué dimanche le directeur régional des Douanes au port d'Alger Aissa Boudergui. S'exprimant lors d'une cérémonie à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des Douanes, M. Boudergui a précisé que les efforts des différents intervenants au niveau de l'enceinte portuaire d'Alger et par la DGD ont permis «de réduire sensiblement» le délai moyen du

PARLEMENT

M. Yousfi présente le texte de loi sur les mines devant le Conseil de la Nation

- Recul notable des réserves minières du fait d'un déficit en matière de recherche et de prospection

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, a présenté dimanche le texte de loi sur les mines devant les membres du Conseil de la Nation lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, son président.

Le texte de loi vise la relance du secteur minier afin de lui permettre de contribuer au développement de l'économie nationale et de générer emplois et richesses, notamment dans les régions éloignées, a indiqué M. Yousfi.

Il a précisé que le texte visait également à remédier aux lacunes juridiques qui ont entravé le développement de l'investissement minier et à renforcer le contrôle de l'activité minière particulièrement dans son volet relatif au respect de l'environnement. Le texte de loi prévoit, en outre, le versement du produit des redevances aux communes et le renforcement du rôle de la police minière à travers l'augmentation de son effectif, a-t-il pour-



suivi. Les nouvelles dispositions du texte ont pour objectif la relance de la recherche minière et la classification des produits miniers et matières fossiles dans le système des carrières et mines. Selon le texte, il est possible de répertorier les sites des minerais et fossiles comme sites stratégiques. D'autre part, l'autorisation minière accorde au titulaire à l'intérieur de la surface attribuée, le droit d'exercer des activités minières dès lors que celle-ci est établie «en tant que droit séparé de

la propriété de la terre et un droit non hypothécaire». L'exercice des activités minières est régi par deux systèmes public et privé. Le premier permet à toute société de droit algérien et possédant les capacités techniques et financières l'exercice des activités de prospection et d'exploitation des minerais non stratégiques.

Le système privé, lui, est appliqué aux activités de recherche et d'exploitation des produits classés stratégiques et les autorisations ne sont délivrées qu'aux entreprises publiques économiques (EPE) et tout autre entreprise publique.

Ces sociétés peuvent, dans ce cas, «conclure des contrats avec une tierce partie sur la base de conditions clairement établies» et où la participation de l'EPE ne sera pas inférieure à 51%. Après présentation du texte de loi, les membres du Conseil de la Nation ont entamé le débat lors d'une séance plénière dans l'attente des réponses de M. Yousfi dans l'après-midi. L'Assemblée populaire nationale avait adopté la mi janvier à la majorité le texte modifiant la loi janvier 2001.

Texte de loi sur les mines: les membres du Conseil de la Nation appellent à ouvrir l'investissement aux jeunes opérateurs

Des députés du Conseil de la Nation ont affirmé dimanche l'importance du texte de loi sur les mines estimant qu'il vise à relancer le secteur des mines, tout en appelant à ouvrir la voie aux opérateurs nationaux, notamment les jeunes, pour investir dans ce domaine. Lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, et consacrée au débat du texte de loi présenté par le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, le député Hassen Saidi a appelé à «l'ouverture d'un débat sur le marasme du secteur des mines et le manque de moyens des entreprises spécialisées dans l'exploration et la prospection actuellement au bord de la faillite».

L'intervenant s'est interrogé sur les raisons du non parachèvement des études minières, appelant «à la révision des modalités d'octroi des permis d'exploitation des carrières et des mines en tenant compte de l'aspect environnemental et en faisant appel à des partenaires mondialement reconnus». La députée Zahia Benarous a appelé à «ouvrir l'investissement dans le secteur des mines aux jeunes, notamment les diplômés dans ce domaine, afin d'assurer la relance du secteur». Elle a en ou-

tre appelé à contraindre l'investisseur minier à assurer son activité et ses équipements ainsi que le site minier exploité selon un cahier des charges en vue de protéger l'environnement. De son côté, Abdelkader Bensalem a appelé à la rationalisation de l'exploitation minière à la lumière des développements économiques et technologiques. Il a demandé au gouvernement de «soutenir les anciens miniers qui ont travaillé lors de l'époque coloniale et présentent aujourd'hui des maladies graves et incurables», appelant les autorités à oeuvrer au «rétablissement des droits de ces travailleurs auprès du gouvernement français». Ibrahim Meziani a souligné, quant à lui, l'importance de la stabilité de l'environnement législatif qui constitue, selon lui, «un facteur essentiel pour attirer l'investissement étranger», s'interrogeant sur le motif de «l'intensification des mesures fiscales sur l'investissement minier malgré les risques que présente le secteur». La mi janvier, l'Assemblée populaire nationale (APN) avait adopté à la majorité le texte modifiant la loi minière de 2001. Selon le programme du Conseil de la Nation, le vote de la loi minière est prévu mercredi prochain lors d'une séance plénière.

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DES DOUANES L'A ANNONCÉ 100 opérateurs ont bénéficié du statut d'opérateur économique agréé en 2013

Plus de 100 opérateurs ont bénéficié du statut d'opérateur économique agréé (OEA) accordé par la Direction générale des Douanes (DGD) en 2013, a annoncé dimanche le directeur régional des Douanes au port d'Alger Aissa Boudergui.

S'exprimant en marge d'une cérémonie de célébration de la journée mondiale des Douanes coïncidant avec le 26 janvier, M. Boudergui a déclaré que 110 opérateurs économiques agréés avaient bénéficié du statut de l'OEA durant l'année 2013 dont 22 opérateurs actifs au port d'Alger. Ces opérateurs publics et privés bénéficient, ainsi, «des avantages du Circuit vert accélérée», a indiqué à l'APS le sous directeur de la technique douanière à la direction régionale des douanes d'Alger port. «La durée de traitement des dossiers de dédouanement des opérateurs concernés par le statut de l'OEA, ne dépasse pas en moyenne 30 minutes de l'enregistrement de la déclaration de dédouanement à l'obtention du bon d'enlèvement de la marchandise», a souligné M. Bouzina. Ce dispositif offre à ces opérateurs économiques la possibilité d'un traitement avantageux en termes de facilitation de procédures de dédouanement, dans le but d'encourager l'activité économique, de souten-

tre l'investissement et de renforcer le partenariat douanes-entreprises. Ce statut, entré en vigueur en juillet 2012, est régi par les dispositions du décret exécutif n° 12/93 du 1er mars 2012. En général, sont concernés par le statut de l'OEA tous les opérateurs établis en Algérie (personne physique ou morale), exerçant les activités d'importation ou d'exportation ou intervenant dans le domaine de la production et service ou de transformation. Les opérateurs bénéficient d'une priorité au dédouanement à travers des facilitations qui leurs seront accordées, notamment le passage de la marchandise directement au circuit vert dès l'enregistrement de la déclaration qui est soumis ainsi à un contrôle à posteriori. Le contrôle des opérateurs par les services douaniers se fera, en effet, en fonction d'un plan de contrôle qui sera établi suivant un plan de gestion de risques qui va soumettre ces entreprises à des contrôles inopinés sur site. Le titulaire du statut bénéficie, entre autres, d'un traitement prioritaire de ses marchandises en cas de contrôle, c'est-à-dire que ces opérateurs passeront en priorité si les services des Douanes jugent nécessaire un contrôle à priori des importations au niveau des douanes.

Le délai moyen de traitement des voyageurs avec véhicule dans le port d'Alger a sensiblement baissé durant la saison estivale 2013 à 1h37 mn contre 1h57 mn en 2012. Afin d'assurer un bon accueil des voyageurs, notamment ceux issus de la communauté algérienne résidant à l'étranger, les Douanes algériennes ont pris des mesures qui ont permis de réduire la durée moyenne de traitement des passagers et des véhicules de 4h en 2010 à 2h30mn en 2011 puis à 1h57 mn en 2012 pour atteindre enfin 1h37 mn durant l'été 2013. Cette initiative était parmi les principales mesures prises lors de la 6ème conférence nationale des cadres des Douanes, te-

nué en avril 2013. Les actions globales prises durant cette conférence tendent à réduire les coûts et les délais de dédouanement et alléger les procédures douanières tout en intensifiant le contrôle. Il s'agit de réduire le délai de dédouanement des marchandises, de la redynamisation du contrôle à posteriori, de la mise en place du guichet unique de dédouanement et de l'amélioration du cadre juridique afin d'assurer de meilleurs services ainsi que le renforcement des capacités des ressources humaines en s'appuyant sur un programme de mise à niveau et de formation de l'effectif.

INCIDENTS DE GHARDAÏA

La commission d'enquête de la DGSN décide de suspendre trois fonctionnaires de police

La commission d'enquête dépêchée par le directeur général de la Sûreté nationale (Dgsn), le général major Abdelghani Hamel, a décidé la suspension de trois fonctionnaires de police et leur présentation devant les juridictions compétentes, suite à la diffusion d'une vidéo qui montre le manquement de certains agents de la sûreté de la wilaya de Ghadala à leurs missions.

Selon un communiqué de la cellule d'information de la Dgsn, la commission «achevé son enquête qui a abouti à la décision de suspendre trois fonc-



tionnaires de police et leur présentation devant les juridictions compétentes». Il s'agit, a affirmé la même source, «d'un

acte isolé». «Certaines séquences montrent un acte isolé ne reflétant nullement la vision, encore moins la réalité du corps

de la police et son respect de la loi et des droits de l'Homme, ce qui est constamment affirmé par la Direction générale de la Sûreté nationale», a-t-elle souligné. «Le site de la Dgsn reçoit en permanence les éloges d'associations et de personnes sur les sacrifices consentis par les agents de police, lors de l'accomplissement de leur mission consistant à protéger les citoyens et les biens», indique le communiqué. «Les éloges ont concerné la célérité de réponse dans l'ouverture de l'enquête consacrée sur le terrain un principe: la dignité du citoyen est une ligne rouge à ne pas franchir».

EL TARF

7 nouveaux postes de surveillance des Douanes pour renforcer la lutte contre la contrebande

Sept (07) postes de surveillance de la douane seront bientôt réalisés dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre d'un programme national portant sur la construction de 85 structures de ce type pour renforcer les capacités de lutte contre la contrebande aux frontières, a indiqué, dimanche le directeur général des Douanes algériennes, Mohamed Abdou Bouderbala.

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des douanes, placée cette année sous le slogan «Communiquer : partager l'information pour mieux coopérer», M. Bouderbala a mis l'accent sur l'importance de ces postes pour «renforcer la sécurité des frontières algériennes où les douaniers ont réussi, en 2013, à mettre la main sur 63 tonnes de drogue sur les 200 saisies par les différents services de sécurité».

Mettant en relief les objectifs du nouveau code des Douanes dont la mouture est «finalisée», il a souligné l'importance de ce projet prévu pour l'exercice 2014 dans le cadre de «la modernisation de ce corps».

Le projet vise, entre autres, a-t-il affirmé, à «améliorer les prestations douanières à travers, notamment, les facilités accordées aux opérateurs économiques agréés».

Le DG des Douanes algériennes a fait part, dans ce contexte, de l'intérêt accordé par l'Etat à ce secteur (les Douanes) eu égard

à son importance dans la préservation de l'économie nationale». Il a également fait savoir que 9 000 nouveaux agents viendront renforcer le corps des Douanes qui compte actuellement 21 000 éléments «déployés sur le territoire, notamment dans les régions connaissant une forte activité de contrebande».

M. Bouderbala, qui a aussi fait état du «recyclage entre 5 000 et 7 000 agents» en 2013, avait auparavant visité, à la maison de jeunes Ahmed-Betchine d'El Tarf, une exposition mettant en relief les différentes missions de ce corps constitué ainsi que les matériels et les équipements modernes utilisés dans le cadre de leurs activités.

Le DG des Douanes, accompagné du wali d'El Tarf, Mohamed Lebka, a assisté à la projection d'un documentaire consacré aux opérateurs économiques agréés avant de présider une cérémonie au cours de laquelle 12 douaniers ont été honorés.

M. Bouderbala devait, dans l'après-midi, inspecter les travaux de réalisation du nouveau siège de la division des Douanes et un célébitorium à El Tarf, dont la livraison est prévu pour mars 2014, avant de poser la première pierre d'un poste d'observation à Oued Djenane (El Ayoun). Il devait également inspecter le poste d'El Ayoun (service voyageurs et commercial) et visiter le poste frontalier d'Oum Theboul.

EDUCATION

Déroulement normal des cours dans les établissements éducatifs d'Alger et suivi mitigé de la grève dans certains d'entre eux

Les cours se sont déroulés normalement dans la majorité des établissements éducatifs d'Alger, tous cycles confondus, avec un suivi mitigé de l'appel à la grève lancé par l'union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpec) et le syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), a-t-on constaté.

Les enseignants des cycles primaire, moyen et secondaire ont rejoint leurs postes au niveau des différents établissements éducatifs de la wilaya d'Alger, notamment dans les communes d'El-Madania, Bir Mourad Raïs, Kouba et Staoueli. Un nombre réduit d'enseignants ont répondu à l'appel à la grève avec un taux qui varie d'un établissement à un autre.

L'école primaire Mohamed-Bekai (Les Sources) a accueilli dimanche matin ses élèves, ainsi que l'école primaire Mebarek Ayoub (Cité el Afia-Kouba). Dans la commune de Kouba, peu d'enseignants

du CEM Abdelmalek Temmam ont adhéré au mouvement de grève, tandis que les autres notamment les «contractuels» ont ignoré l'appel à la grève.

A Bir Mourad Raïs, les cours se sont déroulés normalement au CEM Matiben ainsi qu'au lycée Ali-Boumedjel. Tandis qu'au CEM Anane-Saïd, les élèves ont rejoint leurs classes à 8h 00 mais une heure après, les enseignants sont entrés en grève, selon la directrice, Mme Bassa Samia. Le nombre des enseignants grévistes s'élève à 13 sur un total de 39, a-t-elle précisé. Le taux de suivi de la grève ne dépasse pas 30,28% au niveau du CEM Anane-Saïd, selon la directrice. A l'entrée du même CEM, un grand nombre de parents d'élèves ont fait part de leur refus de cette grève qui «ne sert pas l'intérêt des élèves car mettant en jeu leur avenir», a indiqué Mme Zakia Fedous, une parente. Un autre parent d'élève a appellé les enseignants à «la pondération et au dialogue pour résoudre les problèmes posés

dans le but de préserver l'intérêt et la stabilité des élèves». Au CEM Moufdi-Zakaria dans la commune d'El Madania, les cours se sont poursuivis alors que 8 enseignants ont observé la grève à l'école Ahmed-Bouda dans la même commune, selon le directeur de l'école Said Bellabas. «Trois enseignants contractuels n'ont pas répondu à l'appel de grève», a précisé le directeur de l'école Ahmed-Bouda qui compte 11 enseignants. Toujours à El Madania, les élèves du lycée Mohamed-Béjaoui se sont rendus «normalement» aux cours dès 8h, a affirmé le directeur de cet établissement Mheni Mustapha. Il a souligné, à ce propos, que tous les enseignants du lycée au nombre de 31 «ont donné cours normalement et n'a été des destinataire d'aucun préavis de grève ou de mouvement de protestation». A Staoueli (ouest d'Alger), le taux de grève au CEM des Frères Boudouara était faible et aucune grève n'a été constatée au lycée Colonel Amirouche jusqu'à midi.

Les assiettes foncières destinées à la réalisation, dans la ville de Batna, de 2 000 unités du programme de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (Aadl) ont été identifiées, a indiqué, dimanche à l'APS le directeur du logement et des équipements publics (Dlep), Mohamed Zegadi. Ces terrains se trouvent dans des lotissements publics situés à la cité Lombarkia (Parc à Fourrages), où 350 logements seront construits, et au nouveau pôle urbain de Hamla 3 (1 650 unités), a déclaré le même responsable, précisant que le nombre de souscriptions pour cette formule d'habitat a dépassé les 7 000. Ce programme de 2 000 logements, confié à une entreprise chinoise, sera concu en tours de 10 étages comprenant des logements de types F3 et F4.

Les nouveaux sites d'habitation Aadl seront dotés de toutes les commodités comme des

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ EN MILIEU URBAIN
La police installe 2 400 caméras à Oran

L'installation de près de 2 400 caméras de surveillance est en cours à Oran, notamment au niveau des importantes artères et places publiques, dans le but de renforcer la couverture sécuritaire en milieu urbain, a indiqué hier le chef de la sûreté de wilaya. «Ce projet, inscrit dans le cadre du programme de modernisation des moyens scientifiques et technologiques utilisés dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la criminalité, se concrétise à un rythme appréciable avec un taux de 70 %», a souligné le commissaire divisionnaire Salah Nouasri lors d'une conférence de presse pour présenter le bilan annuel des activités de la police d'Oran. Cette opération «stratégique» aura un «grand impact positif» sur la lutte contre la criminalité en milieu urbain, notamment contre les agressions et les vols, a affirmé le même responsable. La Direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn) accorde un grand intérêt à l'investissement dans les sciences et les technologies avancées, dans le cadre du développement de ses activités préventives et répressives de la criminalité, voir le crime organisé et transnational, a-t-il ajouté. M. Nouasri a indiqué que l'utilisation des appareils a déjà permis d'élucider pas mal d'affaires criminelles: homicides, vols et démantèlements d'associations de malfaiteurs, entre autres. La sûreté de wilaya d'Oran a enregistré, lors de l'année écoulée, le démantèlement de 28 bandes organisées, 116 associations de malfaiteurs et le traitement positif de 18 affaires d'homicide volontaire.

HYDROCARBURES
ALNAFT lance son 4^e appel d'offres à la concurrence pour l'exploitation des hydrocarbures

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaf) a lancé dimanche par voie de presse le 4^e appel à la concurrence national et international pour l'octroi de 31 pérимètres de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures. Alnaf a présenté aux compagnies pétrolières pré-qualifiées souhaitant exercer une activité de recherche et d'exploitation des hydrocarbures, les données techniques et les principales dispositions contractuelles ainsi que les modalités de participation aux data room qui seront organisées, selon l'appel paru dans la presse nationale. Ainsi, il est prévu le 3 mars prochain la présentation générale des données techniques et des principales dispositions contractuelles concernant chaque projet. L'ouverture des plis est programmée pour le 6 août alors que la signature des contrats se fera le 5 septembre prochain, selon la même source.

L'appel à la concurrence concerne des pérимètres situés dans 4 bassins pétroliers algériens. Selon Alnaf, les pérимètres sélectionnés se situent dans différents bassins sédimentaires pétroliers algériens «présentant un haut potentiel en ressources pétrolières».

Mise en place en 2007, Alnaf a pour principales missions la promotion des investissements dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, la délivrance des autorisations de prospection, le lancement des appels d'offres, et l'attribution des pérимètres de recherche et d'exploitation et la conclusion des contrats correspondants.

BATNA
Les assiettes foncières de 2 000 logements Aadl identifiées

aires de jeux, des espaces verts et des parkings, selon M. Zegadi. Au total, ce sont 62 484 logements, dont 38 117 en zones urbaines et 24 313 en zones rurales, qui ont été construits dans la wilaya de Batna entre 1999 et 2013, a rappelé le Dlep, soulignant que la réalisation de ces unités a fait régresser le taux d'occupation par logement (TOL) qui est passé de 6,18 personnes en 2004 à 4,65 en 2013.

EPAL

Hausse du trafic maritime et marchandises au port d'Alger au 4^e trimestre 2013

L'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) a enregistré un rebond de 103% du trafic de marchandises et maritime au quatrième trimestre 2013, indique dimanche un bilan de l'EPAL.

"Le quatrième trimestre 2013 a été caractérisé par une progression notable pour l'ensemble des activités portuaires, aussi bien sur le plan des trafics maritime et marchandises que sur le plan des rendements", estime l'EPAL.

Ainsi, l'objectif majeur pour cette période qui consistait à atteindre un trafic global des marchandises à l'embarquement et au débarquement à 2.703.660 tonnes pour le 4^e trimestre 2013 a été réalisé à 99%, selon l'EPAL, qui précise que ce trafic a atteint 2.683.201 tonnes, en hausse de 10,87% par rapport au 4^e trimestre 2012.

Le trafic conteneurs traités par l'EPAL a atteint par ailleurs un meilleur rendement par rapport aux prévisions avec un nombre record de 93.375 boîtes "Equivalent Vingt Pieds" (EVP, embarqués et débarqués) depuis l'installation au port d'Alger de l'émirat DPWorld.

Les prévisions de départ de la direction de l'EPAL pour ce dernier trimestre de 2013 tablaient sur un trafic conteneurs de 89.290 boîtes "EVP", soit une réalisation de l'objectif de 105%.

CHANGES L'euro termine la semaine en baisse face au dollar

L'euro a clôturé la semaine en baisse face au dollar vendredi, après avoir rebondi la veille aidé par un bon indicateur en zone euro, alors que le marché attend les résultats de la réunion la semaine prochaine de la Réserve fédérale américaine (Fed).

La monnaie européenne valait 1,3677 dollar vendredi soir, après être monté à 1,3739 dollar en cours de séance, contre 1,3695 dollar jeudi soir. Elle reculait également face à la devise nippone, à 139,90 yens contre 141,39 yens jeudi, comme le dollar qui s'échangeait à 102,32 yens, contre 103,24 yens la veille.

«L'euro a été soutenu (jeudi) face au dollar par de nouvelles preuves du renforcement de l'économie en zone euro, qui ont permis de faire diminuer la probabilité d'un nouvel assouplissement monétaire de la BCE (Banque centrale européenne) à court terme», observait un analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi.

Le dollar, vu par de nombreux cambistes comme une valeur refuge, profitait de son côté d'un léger regain d'aversion pour les actifs à risque, suite à la publication d'un mauvais indicateur chinois qui accroissait les inquiétudes sur la santé de la deuxième économie mondiale. Mais la prudence restait tout de même de mise vis-à-vis du dollar alors que la Fed doit se prononcer la semaine prochaine sur sa politique monétaire à l'issue d'une réunion de deux jours les 28 et 29 janvier.

De nombreux cambistes anticipent la poursuite de la diminution du programme de rachats d'actifs massifs de la Fed, dont le montant mensuel a déjà été abaissé de 85 à 75 milliards de dollars pour janvier, mais le rythme de la réduction de ces injections de liquidités continue de faire débat.

ANDI

Les investissements en Algérie ont plus que doublé en 2013

Les investissements déclarés en 2013 auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) ont atteint 1.716 milliards DA (plus de 22,5 milliards de dollars), contre 816 milliards DA en 2012, en hausse de 110%, a-t-on appris dimanche auprès de cette agence.

Les investissements déclarés durant l'année dernière ont connu des hausses «sensibles» en termes de valeur, de projets et d'emplois créés, comparativement à 2012, selon l'Andi. Le nombre de projets est passé de 7.715 à 8.895, en hausse de 15%, a souligné l'Andi qui table sur la création de 149.000 nouveaux postes d'emploi, en augmentation de 63%.

S'agissant des projets d'investissement déclarés en partenariat avec des étrangers, leur nombre a presque quadruplé passant de 17 à 65 projets en 2013, en hausse de 282% par rapport à 2012 pour un montant de 331,8 mds DA (4,5 mds de dollars) et devraient créer 17.082 nouveaux postes de travail.

Cette «importante» reprise des investissements est due à la stabilité de la législation, ainsi qu'aux mesures prises par le gouvernement pour encourager les investissements, notamment les aides et les facilitations introduites à travers les lois de finances, décret exécutif et divers arrêtés interministériels et ministériels, a déclaré à l'APS le DG de l'Andi, Abdelkrim Mansouri.

2013, année du retour de la confiance des investisseurs

2013, qui a vu la mise en œuvre de plusieurs dispositions visant le développement et la facilitation de l'acte d'investir, a été l'année «du retour de la confiance des investisseurs nationaux et étrangers», a estimé le premier responsable de l'Andi.

Ces dispositions, a-t-il poursuivi, ont es-



sentiellement pour objectif de booster l'investissement, de créer de l'emploi, de réduire la facture des importations et enfin assurer un développement harmonieux des territoires. Partant de ce constat, M. Mansouri a affirmé que l'année 2014 s'annonce «prometteuse» en matière d'investissement, compte tenu des nouvelles mesures de facilitations et d'encouragement supplémentaires décidées au titre de la loi de finances 2014.

«La volonté des pouvoirs publics de relancer l'industrie nationale à travers notamment la définition des filières industrielles stratégiques, la relance des plans de développement des entreprises publiques industrielles, ainsi que la création du comité doing business avec la participation active de la communauté des hommes d'affaires, a également contribué à l'augmentation des projets d'investissement», a-t-il soutenu.

D'autres mesures ont fait de 2013, l'année record en matière d'investissement, a ajouté M. Mansouri qui a cité la mise en place d'espace de concertation et de dialogue entre les différents acteurs de la sphère économique et organes de facilitation et de soutien aux entreprises au niveau des wilayas, ainsi que le lancement de plusieurs actions de promotion de l'investissement dans les divers secteurs

productifs à travers des séminaires d'information à l'intérieur du pays et à l'étranger et le lancement des appels à projets.

Investissement déclarés: prédominance du privé

Le bilan de l'Andi a relevé une prédominance du secteur privé avec 96% en termes de nombre de projets et 48% en valeur contre seulement 3% en nombre de projets et 36% en termes de montants pour le secteur public.

Les données de l'agence montrent une concentration des projets d'investissements au nord du pays avec plus de 67% de l'ensemble des projets déclarés. Par secteur d'activité des projets déclarés, les projets industriels arrivent en tête, suivis de ceux du secteur du BTPH avec conséutivement 63% et 11% du volume des investissements déclarés en 2013.

Selon l'Andi, 26 pays étrangers ont déclaré des projets d'investissement en Algérie durant 2013 contre seulement 8 en 2012.

Ces projets de partenariat sont concentrés dans les filières industrielles, notamment les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques avec 31% en termes de nombres de projets, 82% en termes financiers et plus de 50% en termes d'emplois.

AIN TEMOUCHENT

La nouvelle zone industrielle de Tamazoura «booster» le secteur de l'investissement

La mise en place progressive de la nouvelle zone industrielle de Tamazoura (54 km d'Aïn Témouchent) est «en train de booster le secteur de l'investissement dans la wilaya», a affirmé, dimanche, le directeur local de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

Cette nouvelle zone d'une superficie de 205 ha, est en train d'«impulser une nouvelle dynamique industrielle complémentaire, non seulement, à l'espace local, mais également, à l'échelle régionale», a précisé M. Abderrahim Khaldoune, indiquant que cette zone «permettra une diversification de l'offre d'emplois cantonnée aux seuls secteurs du bâtiment, l'agriculture et le tourisme».

En effet, il est prévu la création de quelque 8.152 postes d'emploi grâce à 68 projets agréés par le Calipre d'Aïn Témouchent. Dès à présent une superficie de 141 ha a été attribuée à ces projets à caractère



té industriel représentant un montant d'investissement global de l'ordre de 15.203 millions de dinars.

Créée en avril 2011, par décision du Conseil national d'investissement (CNI), la nouvelle zone industrielle de Tamazoura a déjà fait l'objet

d'une étude préliminaire réalisée par le bureau d'études Urbor d'Oran, sous l'égide de l'agence nationale de régulation foncière (Aniref). L'opération de viabilisation du site sera lancée après le choix de l'entreprise. La zone industrielle de Tamazoura, une

commune relevant de la daïra d'Aïn Larba, a été programmée dans le cadre de la révision du plan directeur de l'aménagement et de l'urbanisme (Pda) du groupement des collectivités locales de Tamazoura et d'Oued Sebbah.

Ce futur pôle industriel, frontalier avec la wilaya d'Oran, est appelé à développer le secteur de l'emploi, mais également, l'activité industrielle de cette wilaya. Constituée de terres non arables, cette zone sera délimitée pour être mise à la disposition des investisseurs, a-t-on révélé, tout en soulignant que le site dispose de plusieurs atouts comme la proximité de la wilaya d'Oran avec ses infrastructures portuaire et aéroportuaire, ainsi que son marché potentiel.

Ce nouveau site palliera, en outre, la saturation de la zone industrielle d'Aïn Témouchent (300 ha), a-t-on ajouté.

GUÉ DE CONSTANTINE

Il écope de 20 ans de réclusion criminelle pour fratriicide

A.Ferrag

La cour criminelle d'Alger a eu à statuer sur une affaire d'homicide volontaire dont les faits ont eu pour théâtre un quartier de Gué de Constantine.

Une dispute éclate entre deux frères. Amine, 44 ans père de deux enfants, et Rachid, âgé de 50 ans père de cinq enfants.

L'accusé Amine, décidé de récupérer son argent, aurait guetté pendant 5 ans sa victime Rachid qui lui avait emprunté 800 000 DA.

Rachid aurait même refusé de rembourser sa dette. Animé d'une colère aveugle, Amine tire un couteau et assène un coup mortel au cœur de son frère, et le laisse gisant dans une mare de sang. Rachid n'est déjà plus de ce monde.

Personne ne se doutait qu'un drame aussi horrible pouvait se dérouler au sein d'une famille paisible et sans histoires. Dans la même journée, l'assassin est arrêté et reconnaît avec regret son forfait.

Lors de son procès, en ce mois de janvier 2014, devant le tribunal criminel, la salle d'audience était pleine à craquer. Amine est accusé d'homicide volontaire avec prémeditation sur la personne de son frère. Dans le box des accusés, le mis en cause baisse les yeux probablement incapable de supporter les regards de ses parents et de l'assistance.



L'accusé devait répondre du chef d'accusation retenu contre lui, à savoir homicide volontaire.

Amine n'a que cette ultime phrase : « Je ne voulais pas le tuer mais juste lui donner un leçon. »

Dans un long réquisitoire, le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits : l'accusé ne souffre d'aucun trouble mental. Il était conscient de l'acte commis sur la personne de son frère qu'il a poignardé, je requiers une peine de 20 ans de prison à son encontre. L'avocat de Amine tente de minimiser les faits en, déclarant

que son client ne voulait pas tuer son frère, la preuve, il ne lui a porté qu'un seul coup qui lui a été malheureusement fatal. Il plaidera pour le bénéfice des circonstances atténuantes en faveur de son mandant.

La cour se retire afin de délibérer et revient avec son verdict : après consultation de l'enquête médicale opérée sur l'accusé, la peine prononcée par le ministère public fut maintenue, à savoir, 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec prémeditation en vertu des articles 254, 255, 256 et 261 et du code pénal.



DJELFA 3 morts et 1 blessé dans un accident de la circulation

Trois personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la route, survenu dans la nuit du samedi à dimanche dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident, survenu sur la RN 1 dans son tronçon situé entre les localités de Messaad et Guettara, dans le sud de la wilaya, a été provoqué par une collision entre un véhicule léger et un camion, a indiqué la même source, précisant que les trois décès ont été enregistrés sur le coup.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce sinistre, deuxième du genre, survenu ces dernières 48 heures dans la wilaya, après celui causé par une collision entre un véhicule de tourisme et un camion semi-remorque dans lequel ont été déplorés les décès d'une femme et de son enfant et des blessures à 5 autres personnes, a-t-on ajouté.

CANADA Incendie dans une résidence pour personnes âgées au Québec : 32 disparus dont 8 morts

Au total 32 personnes ont disparu, dont 8 ont été déclarées décédées, dans l'incendie qui a ravagé la résidence pour personnes âgées située à L'Isle-Verte au Québec, ont indiqué samedi les autorités. « Le chiffre total de personnes disparues est de 32, sur lesquelles nous avons actuellement 8 décès confirmés », a déclaré Guy Lapointe, un porte-parole de la Sûreté du Québec lors d'un point de presse.

Un précédent bilan faisait état de cinq morts. Les recherches pour extraire les 24 autres corps des victimes ont repris samedi matin dans les décombres de L'Isle-Verte, localité de 1.400 habitants à 230 kilomètres au nord-est de Québec sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Les conditions des recherches restent difficiles en raison du froid glacial et de l'épaisseur de la couche de glace qui, « par endroit, peut atteindre 60 centimètres », a expliqué Guy Lapointe. La glace s'est formée juste après l'extinction de cet incendie avec les importantes quantités d'eau déversées sur le sinistre par les pompiers et des températures allant avec le vent jusqu'à -30 degrés. Pour extraire les corps dans ces conditions et afin d'accélérer les recherches, les secours ont acheminé du matériel permettant de projeter « un jet d'eau très chaude utilisée habituellement pour déglaçer les bateaux », a expliqué le porte-parole de la police québécoise. Sur les 8 corps dégagés des décombres, les légistes en ont identifié deux, a indiqué Geneviève Guilbault, représentante du médecin légiste en expliquant le travail effectué à partir des dossiers médicaux ou des ADN fournis par les familles des victimes.

L'enquête sur les causes de cet incendie survenu en pleine nuit, surprenant dans leur sommeil des personnes âgées le plus souvent à mobilité réduite, s'oriente vers une piste accidentelle.

KOUBA Il tue son père : 16 ans de réclusion criminelle

L'affaire qu'a jugée le tribunal d'Alger, en ce mois de janvier 2014, s'est déroulée dans la région de Kourba. Le prévenu, Salim, 31 ans, est accusé d'avoir commis un parricide. Salim, ne supportant plus les humiliations et les violences subies par sa malheureuse mère, met fin à la vie de son père.

Une dispute éclate entre les deux époux. Fou de rage, Salim se dirige vers la cuisine et revient muni d'un couteau et assène violemment plusieurs coups à son père qui décède sur le coup. Quelques heures plus tard, l'assassin est arrêté, ce dernier ne nie pas les faits retenus contre lui. Lors de sa comparution en ce mois de janvier, l'accusé a déclaré à la barre : « Monsieur le président, je ne savais pas ce que je faisais, je ne voulais pas le tuer. »

Le juge rappelle au prévenu la gravité de son acte. L'avocat de la partie civile insista sur le fait



que le mis en cause avait arraché la vie à son père : « L'accusé est un danger public, il a commis le plus grave des délits, cet homme est un assassin, il ne mérite aucune clémence. Nous ne pouvons en aucun cas lui accorder des circonstances atténuantes. Il requiert à l'encontre de l'accusé la prison à perpétuité. Auparavant, l'avocat de la défense sollicite la clémence de la cour, il demande des circonstances atténuantes pour son client.

Au terme des délibérations, la cour revient afin de rendre son verdict : Salim se voit condamné à 16 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire.

A. F.

PATHOLOGIES DE BRUCELLOSE ET LEISHMANIOSE À GHARDAÏA

Une régression enregistrée en 2013

Les cas des pathologies de brucellose et leishmaniose dans la wilaya de Ghardaïa enregistrés, l'année 2013, continuent leur régression par rapport aux années précédentes, a-t-on appris samedi auprès de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (Dsprh).

Les cas de brucellose, zoonose contracté au contact des animaux d'élevage, à la consommation de lait cru ou de produits à base de lait cru notamment (Kamaria) (fromage traditionnel du terroir), a atteint 116 cas contre 224 cas en 2012 et 443 cas en 2011, a souligné le responsable de la prévention à la direction de la santé.

La régression de la brucellose est attribuée à la sensibilisation des citoyens et aux nouveaux comportements de consommateurs qui évitent de consommer le lait cru non bouilli et les produits laitiers particulièrement les fromages traditionnels non contrôlé, a expliqué D' Bensalah Selt.

La leishmaniose cutanée, zoonose parasitaire, transmise par un insecte «le phlébotome», diagnostiquée dans la wilaya de Ghardaïa a également reculé d'une manière «sensible» durant l'année écoulée où 226 cas ont été relevés contre 384 cas en 2012 et 904 cas en 2011, a-t-il ajouté.

«La répartition des cas de leishmaniose cutanée correspond globalement à la situation épidémiologique des cinq dernières années en plaçant les régions de Guerrara avec 67 % des cas, de Berriane (14,6% cas) et Ghardaïa (11% cas), parmi les plus touchées» a-t-il fait savoir.

«La pathologie de type cutanée continue de résister dans notre wilaya en dépit de la mise en place d'un dispositif de lutte contre les vecteurs des maladies visant à éliminer les foyers et facteurs susceptibles de développer les vecteurs de maladies épidémiologiques», a rappelé la même source. «Les responsables des collectivités locales et les citoyens doivent impérativement maintenir un niveau d'alerte permanent pour lutter contre les réservoirs et viviers d'insectes vecteurs de maladies, en particulier les moustiques, les chiens errants et les décharges sauvages», a-t-il estimé.

La prévention efficace passe par l'élimination des gîtes de moustiques, l'assèchement des sites et marais d'eaux usées ainsi que l'élimination de la prolifération d'animaux nuisibles, qui constitue l'unique moyen pour éradiquer ces zoonoses, a rappelé le responsable.

JIJEL

Des cours d'anglais gratuits aux jeunes nécessiteux

Une école de langues étrangères, basée à Jijel, compte dispenser des cours de langue anglaise à titre gratuit au profit de jeunes issus de familles nécessiteuses, a-t-on appris, samedi, auprès des responsables de cet établissement scolaire de droit privé, «El Hassi School», école de langues, de formation et d'enseignement divers, a lancé un appel aux jeunes nécessiteux et sans moyens, désireux de se lancer dans l'apprentissage de la langue de Shakespeare, de se rapprocher de ses services, pour bénéficier gratuitement de l'offre.

Le responsable chargé de la pédagogie et de l'élaboration des programmes de l'établissement a souligné la volonté de l'école de venir au secours des plus démunis en leur prodiguant des cours dans cette langue internationale.

OUARGLA

5 800 oiseaux migrateurs recensés

Plus de 5 800 oiseaux migrateurs, dont plus de 3 700 flamants roses, ont été répertoriés par les ornithologues dans les zones humides de la wilaya de Ouargla, a-t-on appris samedi auprès de la conservation des forêts.

Ce recensement opéré durant le mois de janvier en cours a ciblé notamment les zones humides de Chott Oum Raneb (Sidi-Khouiled), Ain El-Beida, Lebhour (Témacine), Sidi Slimane, Lalla Fatma (Mégarine), Hassi Benabdallah, Titaouine, Medjadjia (Nezla) et celle de Sékhett Seffouine, devenu le plus important plan d'eau (2.500 hectares) dans la wilaya de Ouargla, a indiqué la même source.

Mené annuellement entre les 17 et 20 janvier, cette opération de recensement, qui vise le contrôle du mouvement des oiseaux migrateurs, a permis de répertorier 16 espèces d'aviafune, à l'instar de la sarcelle marbrée dont un effectif de près de 130 oiseaux à élu domicile, pour la première fois, au Chott d'Ain El-Beida (périphérie d'Ouargla), autrefois nichant au niveau du Chott de Sidi-Slimane (daïra de



Mégarine). La conservation des forêts d'Ouargla a relevé, outre la migration d'oiseaux fuyant le grand froid dans d'autres continents en quête de climat plus clément, une fréquentation de certaines espèces d'oiseaux des régions et zones intertropicales tels le flamant rose et la sarcelle marbrée dont les lieux de prédition sont localisés dans les régions de Sidi Slimane et Ouargla. La wilaya d'Ouargla renferme neuf zones humides, dont trois

classées depuis 2004 sur la liste de la convention internationale de RAMSAR en tant que zones naturelles protégées, accueillant annuellement d'importants nombre d'oiseaux migrateurs.

Ces zones humides classées sont les Chotts d'Oum Raneb, d'Ain El-Beida et de Sidi Slimane, d'une surface globale de 2.204 hectares, selon la conservation des forêts d'Ouargla.

TISSEMSILT

Plus de 8 000 arbisseaux plantés à Theniet El Had

Plus de 8.000 arbustes ont été plantés samedi à Theniet El Had (50 km du chef-lieu de Tissensilt), a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts.

Inscrite dans le cadre du programme national «Plantons ensemble, un arbre pour chaque algérien», cette campagne de volontariat a vu la participation des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), des agents forestiers de la commune, d'adhérents d'associations environnementales, d'élèves des écoles primaires et des citoyens, a-t-on indiqué.

Cette action a touché une superficie globale de 5 hectares

avec des plantations de variétés de pin d'Alep à l'entrée sud de la ville et d'un espace vert.

La Conservation des forêts a élaboré un programme intense au titre de la campagne de reboisement pour la plantation d'arbustes sur une superficie globale de 250 ha et régénérer ainsi le couvert végétal endommagé par des feux dans les communes de Youssoufia, Bordj Emir Abdulkader, Boukaid, Lardjem et Théniet El Had.

Le programme ciblera également des espaces aux abords des routes nationales et des zones urbaines.

AIN TEMOUCHENT : OPÉRATION «PLANTONS ENSEMBLE»

Plantation de 27 300 arbustes

Quelque 27.300 arbustes ont été mis en terre dans la wilaya de Ain Temouchent, dans le cadre de l'opération «Plantons ensemble, un arbre pour chaque Algérien», a indiqué samedi le chef de bureau protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts.

Lancée le 21 décembre dernier dans la commune d'Aghlal par la plantation de 1.500 arbustes, cette action a enregistré, après cinq sorties, la mise en terre d'un total de 27.300 arbustes, principalement de pins d'Alep, a précisé M. Farid Hachemi en marge de l'opération de reboisement de 10.000 plants au site de Bendouma dans la commune «Emir Abdulkader» (30 km d'Ain Temouchent).

Les autres sites, qui font partie des 12 endroits programmés dans le cadre de l'opération, ont enregistré la mise en terre de 5.500 plants à Dzioua, 5.000 à Sassel et 5.300 à Bendouma le 18 janvier dernier, a-t-on ajouté. L'opération de ce samedi a permis aux éléments de l'ANP et de la Gendarmerie nationale, ainsi qu'aux forestiers auxquels se sont joints de nombreux citoyens dont des scouts, des travailleurs de l'OPGI et des collectivités locales et des élèves, de mettre en terre 10.000 arbustes de pin d'Alep au niveau de la commune «Emir Abdulkader».

Encadrés par la Conservation des forêts, les nombreux volontaires dont des membres de l'association des chasseurs

de la wilaya d'Ain Temouchent, ont planté ces arbustes au niveau de cette localité située à l'entrée de la commune «Emir Abdulkader». Une superficie de dix hectares a été touchée par cette cinquième opération du genre, qui vise la mise en terre de 39 millions d'arbustes à travers le pays jusqu'à la fin mars 2014, a rappelé M. Farid Hachemi.

L'opération a également pour objectifs l'encouragement de la culture du reboisement, la lutte contre la désertification et le renforcement des liens entre les citoyens. La Conservation des forêts a mobilisé tous ses moyens humains et matériels pour assurer le succès de l'action de reboisement.

TÉBESSA

2 nouvelles bibliothèques urbaines retenues

Deux nouvelles bibliothèques urbaines, inscrites au bénéfice de la wilaya de Tébessa, seront prochainement lancées en travaux à Bir El Ater et Chréa, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de la culture. Ces infrastructures dont l'étude technique et le choix du terrain ont été effectués, s'ajouteront aux 11 retenues au profit de cette wilaya au titre du programme quinquennal 2010-2014, a fait savoir le directeur du secteur, M. Mohamed-Tayeb Sehar.

Les sept (7) dernières bibliothèques urbaines sur les 11 lancées en travaux, seront réceptionnées «dans le courant du mois de février prochain avec, dans la foulée, la création de 70 emplois», a souligné le même responsable, affirmant que le reste des structures analogues en construction (quatre) seront récep-

tionnées et équipées «avant la fin de l'année 2014» dans plusieurs localités de la wilaya.

Ces infrastructures culturelles qui ont nécessité, chacune, un investissement public de 150 millions de dinars, puisés des programmes sectoriels décentralisés (PSD), visent à promouvoir la lecture et à valoriser son impact éducatif et culturel, notamment chez les jeunes.

Elles disposent de salles de conférences et de lecture, d'amphithéâtres de 150 à 200 places, de médiathèques et autres équipements, a précisé M. Sehar, rappelant que le secteur de la culture a bénéficié, dans le cadre du même quinquennat, de 30 bibliothèques communales.

SYMBOLE DE L'ÉCONOMIE HIGH TECH

Google fait jaser beaucoup de monde

Alors qu'il fait face à une sérieuse offensive des autorités européennes de protection des données privées qui lui infligent des sanctions financières certes légères mais lourdes de sens, voilà que le géant de la Silicon Valley est ciblé par des habitants de San Francisco furieux, notamment, contre la pression qu'il impose à l'économie immobilière de leur ville.



Depuis le début de ce mois de janvier, le torchon n'a pas cessé de brûler entre les autorités européennes et le géant de la recherche sur internet, accusé de pratiquer une politique de confidentialité peu regardante des lois et règlements en vigueur sur le vieux continent.

C'est d'abord l'autorité de régulation française, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) qui sonne la charge en prononçant une amende de 150 000 euros, après avoir vainement adressé des mises en garde à Google pour rectifier sa politique de confidentialité et l'adapter à la réglementation française. Le site d'information www.onet.com qui a suivi cette affaire fait remonter les origines de ce conflit au fait que le géant ait décidé d'une nouvelle politique de confidentialité «qui a fusionné en mars 2012 une soixantaine de règles d'utilisation en une seule, regroupant ainsi les informations de ses services autrefois séparés, comme la messagerie Gmail ou le réseau communautaire Google+.» Les autorités de régulation européennes, notamment la Cnil française avaient alors froncé des sourcils et demandé des éclaircissements, toujours d'après [onet.com](http://www.onet.com), sur «la finalité des données personnelles qu'il collecte lorsqu'un internaute utilise ses services ou surfe sur son moteur de recherche», et exigé de Google «qu'il définisse une durée de conservation de ces données.»

Les Européens avaient également émis le souhait de voir les internautes préalablement informé, et leur consentement obtenu «avant d'installer dans leurs terminaux des «cookies», ces fichiers mouchards qui suivent l'internaute à la trace et permettent le ciblage publicitaire.»

Après plusieurs échanges de courrier, l'on est arrivé au constat que la politique de confidentialité de Google est restée la même, inchangée, donc non conforme à la

législation. Dans un communiqué publié le 3 janvier dernier, la Cnil informait donc avoir «prononcé une sanction pécuniaire de 150 000 euros à l'encontre de la société Google Inc.», estimant que les règles de confidentialité mises en œuvre par celle-ci depuis le 1^{er} mars 2012 ne sont pas conformes à la loi informatique et libertés.» La Cnil a également indiqué, selon [onet.com](http://www.onet.com) que la «sanction s'accompagne de l'obligation de publier un communiqué relatif à cette décision sur la page d'accueil de Google.fr sous 8 jours à compter de la notification de cette décision, et ce pendant 48 heures.»

Presque sur un même élan donc, les autorités de régulation de six pays (France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Pays-Bas) se sont mis en mouvement pour infliger des corrections financières au géant récalcitrant.

Quelques jours auparavant, fin décembre, l'autorité espagnole a infligé à Google une amende de 900 000 euros pour des «grave violations» de la vie privée, rapporte le même site. Cette action de dissuasion collective ne semble néanmoins pas avoir convaincu la patronne de la justice européenne, Viviane Reding, la commissaire à la justice qui trouve que ces autorités ont eu, en quelque sorte, la main un peu trop molle.

Dans des propos rapportés par l'agence française de presse AFP, Madame Reding veut frapper plus fort estimant qu'il «faut durcir le ton avec des amendes de 2%, soit plus de 700 millions de dollars.»

Il est en effet admis de tout le monde que les montants demandés tant par la Cnil française que par l'espagnole sont une petite goutte dans l'océan des revenus de Google. L'amende de 150 000 euros de la Cnil française est, selon l'AFP, l'équivalent de «seulement 0,0003% de son chiffre d'affaires 2012», un montant jugé de «dérisorie» par la commissaire européenne chargée de

la justice dont la crainte est justement de voir Google se satisfaire de cette amende pour mettre un terme au conflit.

Mais au moment où le géant est confronté à une fronde institutionnelle sur le vieux continent, la presse rapporte une autre révolte inédite, inattendue, sur son propre terrain, dans le fief de la Silicon Valley.

Sur un blog du quotidien français *Le Monde* (<http://siliconvalley.blog.lemonde.fr>), des détails sont donnés sur ce vent de révolte mené par un collectif d'habitants de San Francisco, remontés contre les symboles de l'entreprise Google.

La protestation avait en effet commencé à «par le simple blocage des luxueux bus transportant les salariés vers les campus des entreprises, des slogans hostiles «San Francisco n'est pas à vendre» ou encore des chants moqueurs» peut on lire sur le site français <http://ici.tfi.fr/>. «Jusqu'ici «limitées» au blocage des bus transportant des salariés de San Francisco vers les campus des sociétés high-tech, lit on sur ce blog, les protestations anti-Silicon Valley ont sérieusement dérapé mercredi 22 janvier quand plusieurs manifestants ont ciblé un salarié de Google.»

De nombreux titres de la presse internationale ont en effet évoqué cette action d'un collectif qui se fait appeler Counterforce dont les membres sont allés au domicile de cet employé pour lui dire tout le mal qu'ils pensent de son activité au sein de Google, où il exerce dans un laboratoire secret, et de ses acquisitions immobilières, symbole de la surenchère sur les prix de l'immobilier à San Francisco, devenue la ville la plus chère des Etats Unis. Le blog du journal *Le Monde* explique ce geste en avançant que «les problèmes sociétaux posés par l'argent des sociétés high-tech sont bien réels. San Francisco est aujourd'hui la ville la plus chère des Etats-Unis. Comptez en moyenne 2 300 dollars

pour un studio, 3 300 dollars pour un appartement avec deux chambres.» Cet employé du nom d'Anthony Levandowski, qui travaille sur le projet de voiture sans chauffeur au sein de Google X, le laboratoire secret de Google a investi dans un projet immobilier en construction à Berkeley, un quartier de San Francisco : «Ce projet est le témoin de l'arrogance, de la déconnexion et du luxe de cette classe», ont pesté les membres de ce collectif. La société Google qui n'a pas réagi à ces événements s'est contentée de prendre des mesures de sécurité. «Ses nombreux bus sont désormais équipés d'agents de sécurité. Elle teste par ailleurs l'utilisation de ferrys pour transporter ces employés» écrit le blog du journal *Le Monde*.

En s'attaquant aux bus, les protestataires veulent attirer l'attention sur l'afflux de ces milliers d'employés qui, explique ce blog «a entraîné une inflation rapide des prix de l'immobilier. D'autant qu'il faut ajouter les salariés des sociétés basées dans la ville, comme Twitter, Square, Airbnb ou encore Zynga.»

De leur côté, les autorités municipales de la ville se font discrètes car elles semblent plutôt satisfaites de la manne apportée par ces sociétés de la high tech qui ont «stimulé l'activité, créé des emplois, revigoré des quartiers», ceci d'autant que le maire lui-même a pris engagement et s'est «personnellement impliqué pour attirer ou retenir des sociétés high-tech.»

Mais dans un souci de calmer les esprits, la municipalité a décidé d'imposer une sujétion annuelle de 1,5 millions de dollars à ces sociétés high tech qui utilisent les arrêts de bus publics.

Une autre petite goutte dans l'océan de leurs bénéfices, qui, à coup sûr ne devra pas tempérer les ardeurs de ces protestataires dont on entendra, certainement parler de nouveau.

Samy Yacine

MINCEUR Pour maigrir, baissez le chauffage

Selon une nouvelle étude hollandaise, avoir froid est la façon la plus simple et la moins chère de perdre du poids ! La raison est simple : vous faites des économies de chauffage tout en brûlant des calories.

Il y a quelques mois, une étude écossaise entendait bousculer les idées reçues en démontrant que monter le chauffage dans nos habitations nous permettait de rester mince tout simplement parce qu'on passe moins de temps à grignoter pour essayer de se réchauffer. Une nouvelle étude hollandaise vient confirmer ce que nombreux de scientifiques ont déjà souligné : baisser le chauffage en hiver permet, non seulement d'économiser de l'argent, mais permet également de rester mince.

Selon les chercheurs de l'Université de Maastricht, c'est à force de vivre dans des maisons confortables et de travailler dans des bureaux chaleureux que notre tour de taille s'est élargi !

Après avoir travaillé pendant dix années sur les effets du froid sur le métabolisme, les chercheurs ont conclu, non sans surprise, que lorsqu'on a froid on brûle beaucoup plus de calories que lorsqu'on a assez chaud. La thermogénèse ainsi stimulée contribue à lutter contre la prise de poids.

Comme l'explique le Dr Wouter van Marken Lichtenbelt : «A l'exception des personnes qui travaillent en extérieur, nous passons 90% de nos journées à l'intérieur, donc nous ne brû-



lons pas assez de calories. L'idéal pour la santé serait de baisser la température pour ne pas stocker les calories que nous ingérons sous forme de graisse».

La thermogénèse est le principal mécanisme de production de chaleur et de thermorégulation du corps. Cette chaleur métabolique est générée à partir de l'oxydation des

acides gras issus du stock de graisse que nous avons dans notre tissu adipeux.

Il n'y a pas que l'exposition au froid qui stimule cette thermogénèse : les situations psychologiques comme la peur et le stress ou encore la prise de certains médicaments peuvent aussi la stimuler et augmenter notre dépense énergétique.

Les 8 erreurs qui peuvent ruiner votre régime

Suivre un régime, c'est bien, mais encore faut-il ne pas reprendre du poids après. Pour éviter ces mauvaises surprises, voici les 8 erreurs à éviter absolument.

Vous ne mangez pas assez

On entend souvent parler des régimes hypocaloriques. Le concept est de ne pas atteindre le nombre de calories dont le corps a besoin chaque jour (environ 1800 pour les femmes) pour l'obliger à puiser dans les graisses, et ainsi réduire sa masse graisseuse. Mais ce qu'on oublier souvent, c'est que l'on risque aussi de réduire sa masse musculaire.

Or, les muscles, par le seul fait d'être la consommation de l'énergie et brûlent des calories. Si vos muscles deviennent plus petits, après le régime, vous aurez tendance à reprendre du poids. Il faut donc veiller à ne pas priver vos muscles des nutriments dont ils ont besoin.

Quitte à vous faire accompagner, pendant votre régime, par un partenaire minceur qui vous aidera à définir le régime qu'il vous faut.

Votre régime est pauvre en fer

Les carences en fer ne sont pas rares chez les femmes, cela étant principalement dû au fait que l'on perd du fer pendant les règles. Or, le fer est essentiel pour le bon fonctionnement de l'organisme, il faut donc veiller à ne pas s'en priver pendant un régime. Le fer permet notamment de transporter l'oxygène dont les muscles ont besoin pour brûler des calories. Le manque de fer entraîne alors des baisses de forme et le métabolisme travaille au ralenti.

Vous trouverez du fer dans les épinards, les fruits de mer, les haricots, mais également sous forme de compléments alimentaires, si vous souffrez d'une carence importante.

Vous oubliez les fibres

On parle beaucoup des fibres, et pour cause elles sont le point central des régimes. Présentes dans les fruits et les légumes, elles permettent à l'organisme de bien digérer les aliments et garantissent un bon transit intestinal. De plus, les fibres procurent une sensation de satiété (contrairement au sucre et au gras qui ouvrent l'appétit).

Consommez donc des légumes à chaque repas et au moins trois fruits par jour. Pour profiter d'un maximum de nutriments, l'idéal est de consommer les fruits et les légumes sans les éplucher.

Vous faites l'impasse sur les protéines

Quand on se lance dans un régime, on croit souvent que l'objectif est de manger uniquement des légumes et des fruits, en faisant l'impasse sur la viande. Or, on oublie souvent que les protéines sont la clé du succès d'un régime. Ce sont elles qui permettent aux muscles de se maintenir. N'oubliez donc pas de consommer de la volaille, du poisson et des produits laitiers pour donner les protéines nécessaires à vos muscles. Pour les personnes qui suivent des régimes très stricts, vous pouvez aussi trouver des protéines en poudre, sous forme de compléments alimentaires, vendus en pharmacie.

Vous buvez en soirée

Pas de régime sans sacrifice, vous le savez bien. Cette fois-ci, on ne parle pas de chocolat ni de gâteaux, mais d'alcool. Et pour cause, lorsque vous buvez de l'alcool, votre corps brûle moins de calories. Par exemple, quand on consomme l'équivalent de deux martinis, cela réduit la capacité de l'organisme à brûler des calories de 73%. Cela est dû au fait que le corps utilise l'alcool comme carburant, difficile donc d'éviter le stockage de la graisse.

Vous manquez de produits laitiers

Contrairement à ce que l'on a tendance à croire, les produits laitiers ne sont pas réservés aux enfants, il faut en consommer tout au long de la vie pour garder des os en bonne santé. En plus, les produits laitiers aident l'organisme à bien assimiler les autres aliments que l'on consomme et à brûler des graisses. N'oubliez donc pas de prendre des yaourts ou du fromage blanc à 0% après les repas, au moins une fois par jour.

Vous buvez de l'eau tiède

Surtout en hiver, on a tendance à boire beaucoup de thé, voire de l'eau tiède en bouteille, mais rarement de l'eau très fraîche. Pourtant, la température de l'eau que vous buvez peut aussi jouer un rôle dans la perte de poids. En effet, lorsque vous absorbez de l'eau froide, votre organisme doit travailler pour réchauffer cette eau, il brûle ainsi des calories.

Des études réalisées par des chercheurs allemands ont montré que le fait de boire 6 grands verres d'eau fraîche peut permettre de brûler 50 calories chaque jour. Sachant qu'il suffit de boire de l'eau, ce résultat n'est pas négligeable !

Vous manquez de vitamine D

La vitamine D est l'une des vitamines les plus importantes, c'est elle qui préserve les tissus des muscles et leur permet de se régénérer. Malheureusement, cette vitamine fait souvent défaut dans notre alimentation, en particulier lorsque l'on suit un régime.

Augmentez donc votre consommation de saumon, de thon et de crevettes. Si vous n'aimez pas les fruits de mer, la vitamine D se trouve également dans le tofu, le lait, les céréales et les œufs.

Qu'est-ce qui fait varier le poids ?

Malgré aucun écart particulier, l'aiguille de votre balance annonce un bon kilo de plus. C'est du gras, ça ? Pas forcément ! Il y a bien des raisons qui font varier le poids.

Ce qui fait varier le poids : attention au sel

«Pour prendre 150 g de masse grasse, ce qui n'est de toute façon pas perceptible, ni sur la balance ni dans les vêtements, il faut absorber environ 1000 calories en plus de l'apport habituel. Ce qui est énorme», explique le docteur de la Cochetière. Pour prendre un kilo, il faudrait ingurgiter l'équivalent de 3,5 kg de bouchées à la reine, 4 kg de pizzas ou encore 1,6 kg de biscuits chocolatés. Il faut chercher ailleurs les explications.

Le sel

Avez-vous mangé très salé ? «Sachez que 9 g de sel peut fixer 1 litre d'eau pendant 24 à 48 h», explique le docteur de la Cochetière. Pensez au sel caché : potages du commerce, anchois, olives noires, moutarde, sauce soja, poissons fumés, même maigres, plats préparés, vinaigrettes toutes prêtes, pain, fromages...

Ce qui fait varier le poids : avez-vous pensé au stress ?

Le stress fait en effet grimper le taux de cortisol, une hormone qui favorise la rétention d'eau dans les tissus.

La prise de poids peut également être due à un transit paresseux. Les déchets tardent à être éliminés... et cela se ressent sur la balance.

A moins que vous n'ayez fait des repas plus volumineux que d'habitude. Mathématiquement, davantage de nutriments circulent dans le sang. La pression osmotique est plus importante, ce qui aboutit à une légère augmentation du volume sanguin... (et donc du poids), qui reviendra à la normale à la fin de la digestion.

L'activité physique

Les variations liées à l'activité physique. Même si vous n'en êtes pas au stade de la marathonienne qui perd 2 à 3 litres d'eau pendant l'épreuve, vous pouvez facilement éliminer un litre d'eau (et un peu de gras) en courant sur un tapis en salle. C'est l'avantage de ce genre d'exercice : au début, on brûle son «carburant», c'est-à-dire les calories consommées au repas précédent.

Au bout de quarante minutes, l'organisme doit puiser dans ses réserves de graisses pour continuer à travailler : c'est le plus sûr moyen de mincir durablement.

4 fruits champions de la minceur

1

Le kiwi

Minimum de calories, et maximum d'éléments nutritifs ! Le kiwi est un excellent fruit et un bon partenaire minceur.

Sans compter qu'il a en plus l'avantage d'être savoureux. Ce petit fruit contient 83 milligrammes de vitamines C pour 100 grammes (plus que l'orange !) Et bien sûr, il est très pauvre en calories (50 kcalories pour 100 grammes). Recettes au kiwi.



2

Le pamplemousse

Les trois points forts du pamplemousse sont : un apport calorique faible (33 kcalories pour 100 grammes), une teneur en glucides modérée (6 grammes pour 100 grammes), et un beau taux de vitamine C (41 milligrammes pour 100 grammes).

Les agrumes ont des qualités nutritionnelles qui les placent en tête des fruits à consommer pendant un régime.

Difficile à manger en dessert, le citron est devenu le roi des assaisonnements !



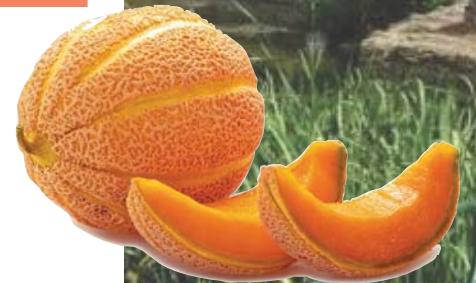
3

Le melon

Si le melon paraît très sucré, il est en réalité un des fruits les moins sucrés (avec tous les agrumes). Il contient de 6 à 10% de glucides.

De la même façon, les fruits rouges qui semblent, au goût, très sucrés, le sont peu.

Profitez de ces fruits savoureux et pauvres en glucides !



4

La pomme

La pomme est un fruit à privilégier dans les régimes, car elle possède un effet coupe-faim dû à ses fibres (les pectines).

Elle doit se consommer en dessert ou en cas. La pectine, par sa capacité à former un «gel» pourrait absorber une partie des sucres et des graisses et permettent que le corps en «profite» moins.

La pomme n'apporte que 85 kilo calories pour un fruit...



L'Egypte évacue son personnel diplomatique de Tripoli

L'Egypte a évacué samedi les diplomates et le personnel de son ambassade à Tripoli, après l'enlèvement de cinq membres du personnel par des hommes armés non identifiés, a indiqué une source diplomatique égyptienne.

«Un avion égyptien avait quitté l'aéroport international de Tripoli transportant tous les membres du personnel de l'ambassade ainsi que leurs familles», a précisé la source, citée par la presse. Auparavant, le ministère libyen des Affaires étrangères a annoncé l'enlèvement, samedi, de quatre membres de l'ambassade d'Egypte dont l'attaché culturel.

Le porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdellaty a confirmé l'information, indiquant que les autorités égyptiennes sont en contact avec les autorités libyennes pour faire la lumière sur les circonstances de cet enlèvement.

La veille, un diplomate égyptien a été enlevé de sa maison à Tripoli, il s'agissait, selon les Affaires étrangères égyptiennes d'un attaché administratif.

Selon une source sécuritaire à Tripoli, l'enlèvement d'un chef attaché intervient en réponse à l'arrestation en Egypte d'un chef éminent des Thowars (ex-rebelles) libyens.

Près de 50 morts en 24 heures

Au moins 49 personnes ont été tuées ces dernières 24 heures en Egypte où partisans du pouvoir et opposants, se sont rassemblés samedi pour le 3e anniversaire de la révolution de 2011, a indiqué dimanche le ministère de la Santé.

Le ministère de l'Intérieur a de son côté indiqué que 1.079 personnes avaient été arrêtées en marge des défilés, alors que les nouvelles autorités mènent depuis sept mois une implacable répression de toute manifestation de l'opposition depuis que l'armée a destitué et arrêté le président Mohamed Morsi.

Depuis le 3 juillet, plus d'un millier de manifestants pro-Morsi ont été tués par les soldats et les policiers, ou par des partisans des nouvelles autorités installées par les militaires.

Samedi au Caire, des manifestations de centaines d'opposants - qui de façon inédite rassemblaient pour certaines pro-Morsi et militants progressistes - ont été violemment dispersées par la police, à coups de grenades lacrymogènes et de tirs de chevrotine, tandis que plusieurs milliers de partisans des autorités se sont massés à l'appel du gouvernement sur la place Tahrir, épicentre de la révolution de 2011.

Dans la nuit, les affrontements entre partisans et opposants des nouvelles autorités et forces de sécurité se sont poursuivis dans plusieurs provinces du pays.

APS

SOUDAN DU SUD : Pouvoir et rebelles s'accusent mutuellement de violation du cessez-le-feu



Le gouvernement du Soudan du Sud et les rebelles s'accusaient mutuellement dimanche de violation du cessez-le-feu censé être en vigueur depuis deux jours qui devait mettre fin au conflit déclenché il y a plus d'un mois dans le jeune pays.

Un porte-parole des rebelles, Lul Ruai Koang, a dénoncé des «claires violations» de l'accord de cessez-le-feu, accusant les forces gouvernementales d'avoir attaqué les positions rebelles dans l'Etat pétrier d'Unité (nord), ainsi que dans l'Etat de Jonglei (est). «Face à toutes ces offensives

de l'armée gouvernementale, nos forces n'ont réagi que pour se défendre», a affirmé ce porte-parole, dans un communiqué.

De son côté, l'armée a rejeté ces accusations, dénonçant les rebelles d'avoir rompu la trêve. Samedi, le gouvernement avait déjà accusé les rebelles d'avoir violé le cessez-le-feu. Les deux parties s'accusaient également mutuellement de ne pas contrôler leurs troupes sur le terrain.

Les belligérants ont néanmoins réaffirmé leur volonté de respecter au mieux la cessation des hostilités. Signé jeudi à

Addis Abeba, le cessez-le-feu était censé entrer en vigueur vendredi à 17h30 GMT. L'ONU avait fait état de «combats sporadiques» le soir-même.

Le Soudan du Sud est ravagé depuis le 15 décembre par des combats opposant les forces loyales au président Salva Kiir à des troupes fidèles à l'ex-vice-président Riek Machar, limogé en juillet. Le conflit a fait des milliers de morts et environ 700 000 déplacés.

Quelque 76 000 civils sont désormais réfugiés sur des bases de l'ONU dans le pays en raison du conflit.

TUNISIE

Mehdi Jomaâ : La composition du gouvernement sera annoncée ultérieurement

Le chef du gouvernement tunisien Mehdi Jomaâ a annoncé samedi soir ne pas avoir présenté au chef de l'Etat la composition de son gouvernement, faute de consensus.

«Je suis venu (à la présidence) pour présenter la liste, mais j'ai choisi de ne pas le faire aujourd'hui pour aboutir à un consensus», a-t-il dit. «Peut-être que je serai chargé (de nouveau de former un cabinet), peut-être que ce sera une autre personne», a-t-il ajouté.

«Conformément à la loi sur l'organisation provisoire des pouvoirs publics, le président

de la République provisoire Moncef Marzouki pourrait me charger, à nouveau, de former le gouvernement», a déclaré Mehdi Jomaâ.

Mehdi Jomaâ avait été choisi en décembre par la classe politique, après de longues négociations, pour former un cabinet politique à même de conduire la Tunisie vers des élections en 2014 et de la sortir de la profonde crise politique. Nommé formellement le 10 janvier, le délai de quinze jours pour composer son équipe expirait dimanche. L'annonce de M. Jomaâ intervient à la veille du vote d'adoption de la future

Constitution, en cours d'élaboration depuis plus de deux ans.

Les élus reviendront dimanche matin devant l'assemblée constituante (ANC) pour le vote d'adoption de la loi fondamentale, en cours d'élaboration depuis plus de deux ans.

Ils l'ont déjà approuvé article par article du 3 au 23 janvier, si bien qu'elle devrait obtenir l'assentiment de la majorité requise des deux tiers des 217 députés.

En cas d'échec une seconde lecture sera nécessaire. Si elle échoue aussi, un référendum devrait avoir lieu.



Le Premier ministre congolais Augustin Matata Ponyo a réitéré samedi la volonté du gouvernement de tenir des élections en 2014.

«Nous sommes en train d'attendre que la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) puisse déposer son plan d'action pour 2014 au niveau de l'Assemblée nationale», a déclaré Matata Ponyo lors de la présentation du bilan de son gouvernement en 2013 au cours d'une conférence de presse tenue à Kinshasa.

Sur les plans sécuritaire, politique et diplomatique, Augustin Matata Ponyo a salué la victoire des Forces armées congolaises (Farc) sur les rebelles du M23 en novembre 2013. Selon lui, cette victoire témoigne des résultats de la réforme du secteur de la sécurité.

Au-delà du succès militaire, le Premier ministre congolais a salué une «victoire politique et diplomatique» du président Joseph Kabila qui, selon lui, a gagné à Kampala et à Addis-Abeba.

R D CONGO

Le Premier ministre congolais confirme la tenue des élections en 2014

SYRIE

CONFÉRENCE DE GENÈVE II La question des prisonniers ont été au centre des discussions

Les représentants du gouvernement syrien et ceux de l'opposition se retrouvent à Genève pour une deuxième journée de pourparlers directs axés sur la question des prisonniers et des disparus, toujours en présence du médiateur de l'ONU et de la Ligue arabe, Lakhdar Brahimi.



Lors d'un premier face à face de trois heures samedi, les deux protagonistes ont discuté de la situation dramatique à Homs, assiégée depuis près de dix mois, avec un objectif : favoriser l'acheminement sans plus de retard d'une aide alimentaire et médicale. M. Brahimi, a estimé qu'il s'agissait d'un «bon début dans les négociations», tout en reconnaissant «ne pas avoir obtenu beaucoup de résultats». «La situation est très compliquée. Nous ne faisons pas des pas mais des demi pas», a déclaré le médiateur onusien, à l'issue de la rencontre, tout en précisant que la question de prisonniers, disparus et civils enlevés en Syrie seraient évoquée dimanche par les délégations.

Louai Safi, un porte-parole de la Coalition de l'opposition et membre de la délégation à Genève, a estimé que la question humanitaire à Homs constituait un «test de la bonne volonté du camp d'en face».

«Si le régime n'ouvre pas des corridors pour des gens qui meurent de faim, cela veut dire que le régime veut une solution militaire et non pas de solution politique», a-t-il dit.

«Nous avons des sentiments miti-

gés», a annoncé, de son côté, Anas al-Abdé, un des négociateurs de l'opposition à l'issue de la réunion.

«Nous espérons qu'au final, des convois d'aide, avec de la nourriture et des médicaments, seront autorisés à entrer dans la vieille ville», avait déclaré Lakhdar Brahimi.

Dès ce dimanche, des convois pourraient être autorisés à gagner les quartiers rebelles. Le médiateur a fait état de discussions en cours avec les autorités de la ville mais le gouvernement n'a pas encore réagi à ce sujet.

Lakhdar Brahimi a également évoqué la situation des nonnes enlevées à Maloula, ainsi que des deux évêques ayant connu le même sort, et plus généralement des centaines, peut-être des milliers de personnes qui ont disparu, ou ont peut-être été kidnappées.

Genève I prochainement au menu des discussions

Les négociations auraient dû commencer vendredi, mais l'ONU et les parties syriennes avaient perdu une journée après le refus de l'opposition de s'asseoir à la même table que le gouvernement tant que ce dernier n'aurait pas accepté ce qui constitue une ligne rouge pour l'opposition et les Occidentaux : la reconnaissance par le régime du principe d'un «organé» de transition conformément au texte adopté en 2012 lors de la conférence de Genève I. Après d'intenses discussions avec les deux délégations, Lakhdar Brahimi avait finalement convaincu les protagonistes d'être présents samedi.

Damas et opposition divergent sur l'interprétation de Genève I : les opposants au président Bachar al-Assad réclament que celle-ci implique nécessairement son départ, tandis que Damas rejette cette idée et parle d'un gouvernement d'union.

L'opposition affirme que les négociations politiques sur Genève I se dérouleront lundi et mardi. «Le motif de notre présence n'est pas d'ouvrir un corridor ici ou là, il est de parler de l'avenir de la Syrie», a souligné M. Safi. Sur le terrain, les violences ne connaissent pas de répit.

L'armée syrienne a mené samedi des raids aériens sur des zones rebelles dans les provinces de Damas et d'Alep, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

Deuxième jour de négociations de paix à Genève entre le gouvernement syrien et l'opposition

Les négociateurs du gouvernement syrien et de l'opposition se retrouvent pour une seconde rencontre de négociations, après être parvenus samedi à entrer dans le vif du sujet en discutant de l'envoi de convois humanitaires à Homs.

Les deux délégations réunies par le médiateur de l'ONU et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, doivent évoquer au cours de cette deuxième journée de négociations, le problèmes des milliers de prisonniers, disparus et civils enlevés en Syrie depuis que le mouvement de contestation de mars 2011 a tourné à la guerre civile sanglante.

«Beaucoup ont perdu la liberté, sont prisonniers, kidnappés, les nonnes (enlevées) à Maloula, les deux évêques, les centaines, peut-être les milliers de personnes qui ont disparu, qui ont peut-être été kidnappées», a estimé Louai Safi, un porte-parole de la Coalition de l'opposition et

membre de la délégation à Genève, faisant allusion aux disparitions de Syriens dans les zones rebelles comme dans les zones contrôlées par le régime.

La veille, après une courte introduction le matin de l'émissaire de l'ONU et deux heures de discussions l'après-midi, Lakhdar Brahimi avait estimé qu'il s'agissait d'un «bon début», tout en reconnaissant : «Nous n'avons pas obtenu beaucoup de résultats».

«Nous avons discuté longuement de la situation à Homs et dans la vieille ville de Homs», a déclaré M. Brahimi. Et «nous espérons qu'au final, des convois d'aide, avec de la nourriture et des médicaments, seront autorisés à entrer dans la vieille ville», a-t-il ajouté.

NUCLÉAIRE: Reprise des discussions entre l'Iran et les 5+1 en février

L'Iran et les grandes puissances doivent reprendre leurs discussions pour conclure un accord global sur le programme nucléaire iranien vers la mi-février, a affirmé samedi le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif. Téhéran et le groupe des pays du 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Allemagne) ont conclu en novembre 2013 à Genève un accord intérimaire qui gèle certaines activités nucléaires sensibles de l'Iran en échange d'une levée partielle des sanctions occidentales. Entré en application le 20 janvier dernier, l'accord, prévu pour durer six mois, est la première étape avant un accord global assurant que la nature du programme nucléaire iranien est exclusivement pacifique. «Nous nous sommes mis d'accord avec (la chef de la diplomatie européenne, Catherine) Ashton de tenir la première réunion entre l'Iran et

le 5+1 à la fin du mois (iranien) de Bahman (qui se termine le 19 février)», écrit M. Zarif sur sa page Facebook. «Nous voulions avoir cette réunion plus tôt mais nos amis chinois n'étaient pas prêts en raison des vacances du Nouvel an chinois», a-t-il expliqué. M. Zarif, qui participe au Forum économique mondial de Davos (Suisse), n'a pas précisé le lieu où auraient lieu les discussions, ni quand il avait parlé avec Mme Ashton.

En vertu de l'accord de Genève qui doit faire l'objet d'une «surveillance accrue» de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea), l'Iran s'engage à limiter l'enrichissement d'uranium à 5%, à transformer son stock d'uranium à 20%, à geler ses activités dans les sites de Natanz et Fordo ainsi qu'au réacteur à eau lourde d'Arak, et à stopper l'installation de centrifugeuses - environ 19 000 actuellement - dans ces sites.

UKRAINE

Des Ukrainiens protestent contre «l'ingérence» de Varsovie dans «les affaires intérieures» de leur pays

Des centaines d'Ukrainiens ont manifesté samedi devant le consulat de Pologne à Kharkov (Est de l'Ukraine), en protestation contre «l'ingérence» de la Pologne dans «les affaires intérieures» de leur pays.

Les manifestants, membres d'un groupe pro-Russie et du parti Socialiste progressiste ukrainien, ont également exigé la fermeture de toutes les missions diplomatiques polonaises en Ukraine, affirmant que leur personnel représente «une nation ennemie».

Le consul général de Pologne dans cette ville, Jan Granat, a déclaré à la radio polonaise que les manifestants accusent le gouvernement de Varsovie de

«provoquer des problèmes économiques en Ukraine afin d'assurer la prise de contrôle des entreprises en faillite».

Les manifestants, membres d'un groupe pro-Russie et du parti Socialiste progressiste ukrainien, ont également exigé la fermeture de toutes les missions diplomatiques polonaises en Ukraine, affirmant que leur personnel représente «une nation ennemie».

Le consul général de Pologne dans cette ville, Jan Granat, a déclaré à la radio polonaise que les manifestants accusent le gouvernement de Varsovie de

«provoquer des problèmes économiques en Ukraine afin d'assurer la prise de contrôle des entreprises en faillite».

Le consul a fait savoir qu'il avait adressé une note de protestation aux autorités du district de Kharkov déclarant que les «propos diffamatoires» portés contre les représentants officiels de la Pologne sont en contradiction avec l'esprit réguissant les relations polono-ukrainiennes. Varsovie a rappelé son ambassadeur à Kiev en protestation contre le recours à la violence contre les manifestants ayant fait cinq morts parmi ces derniers. La Pologne se prononce en faveur de la tenue d'un dialogue «franc» entre le gouvernement et l'opposition, précisant que «la meilleure garantie de l'indépendance et de la prospérité de l'Ukraine» est la conclusion d'un accord d'association avec l'Union européenne.

De violents affrontements entre la police et les manifestants ont repris à Kiev le week-end dernier suite à l'adoption par le parlement ukrainien d'une série de lois anti-émeutes jugées «liberticides» par les opposants au pouvoir en place. Les manifestants protestent, depuis plusieurs semaines, contre le refus du gouvernement de signer l'accord d'association avec l'UE. Kiev a remplacé cet accord par un partenariat avec la Russie contre une aide de 15 milliards de dollars octroyée par Moscou.

L'opposition continue la protestation malgré les concessions du président

Les dirigeants de l'opposition ukrainienne entendent poursuivre leur mouvement de protestation dimanche malgré les concessions faites samedi par le président Viktor Ianoukovitch en leurs proposant de diriger le gouvernement en vue de tenter de régler la crise. La situation demeure tendue quand des manifestants ont lancé un assaut dans la nuit de samedi à dimanche contre un bâtiment du centre de Kiev actuellement occupé par des membres des forces de sécurité et proche de la place de l'Indépendance, haut lieu de la contestation, ont rapporté les médias. Environ 2 000 contestataires sont massés de long de la «Maison ukrainienne», où certains ont réussi à pénétrer, et ont lancé des cocktails Molotov à l'intérieur du bâtiment après avoir brisé les vitres, selon la même source, ajoutant que les policiers ont répliqué avec des grenades assourdissantes et avec des lances à eau en direction des manifestants malgré la température glaçante, autour de -15 degrés. L'incident a eu lieu peu après l'intervention des leaders de l'opposition sur la place de l'Indépendance, où ils ont assuré qu'ils resteraient mobilisés jusqu'à satisfaction de toutes leurs exigences, en premier lieu la convocation d'une élection présidentielle dès cette année et non l'année prochaine comme cela est actuellement prévu.

«La lutte continue», a lancé l'opposant nationaliste Oleg Tiagnybo, cité par la presse. «Nous sommes déterminés et nous ne reculons pas», a affirmé de son côté Vitali Klitschko, auquel le chef de l'Etat a proposé de devenir vice-Premier ministre, tout en reconnaissant que Ianoukovitch a satisfait un grand nombre de nos exigences». «Les négociations se poursuivent», a ajouté l'ancien boxeur. Arséni Iatseniouk, chef du parti de l'opposante emprisonnée Ioulia Timochenko, qui s'est vu offrir par le président d'être le chef du gouvernement, s'est dit «prêt à prendre ses responsabilités», mais a ajouté ne «pas croire un mot» de ce qu'affirme le pouvoir. «Nous n'allons pas bouger», a martelé le leader du parti Batkivchchina. L'opposition est mobilisée depuis plus de deux mois dans le centre de Kiev, à la suite du refus du président de signer un accord avec l'Union européenne, y préférant un rapprochement avec la Russie. D'ici là, mardi, un sommet doit réunir l'UE et la Russie, que les Européens accusent d'avoir usé de son influence pour convaincre l'Ukraine de renoncer à un accord d'association avec Bruxelles.

Programme du lundi 27 janvier 2014

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
- 08h25 Météo
- 08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
- 09h20 Météo
- 09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
- 09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
- 10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 12h00 Jeu Les douze coups de midi
- 12h50 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 13h00 Journal
- 13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 13h50 Météo
- 13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
- 14h55 Télémag de suspense Mon bébé a disparu
- 16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
- 17h25 Jeu Bienvenue chez nous
- 18h20 Jeu Une famille en or
- 19h05 Jeu Money Drop
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h35 Loterie Tirage du Loto
- 20h37 Météo
- 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
- 20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
- 20h50 Télémag humoristique Clem? Inédit
- 22h45 Série policière New York Unité Spéciale?
- 23h35 Série policière New York Unité Spéciale

2

- 08h00 Journal
- 08h10 Magazine de services Télématin (suite)
- 09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
- 09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
- 09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
- 09h55 Magazine de société C'est au programme
- 10h50 Météo outremer
- 11h00 Jeu Motus
- 11h30 Jeu Les Z'amours
- 12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
- 12h55 Météo 2
- 13h00 Journal
- 13h48 Météo 2
- 13h50 Magazine du consommateur Consomag
- 14h00 Magazine de société Toute une histoire
- 15h40 Magazine de services Comment ça va bien!
- 16h50 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
- 17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles
- 18h30 Talk show L'émission pour tous
- 19h30 Talk show L'émission pour tous, la suite
- 19h55 Météo 2
- 20h00 Journal
- 20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi
- 20h40 Magazine sportif Un objet, un exploit
- 20h41 Magazine sportif Image du jour
- 20h42 Magazine musical Alcaline l'instant
- 20h43 Météo 2
- 20h45 Série policière Castle? Inédit
- 21h30 Série policière Castle?
- 22h15 Série policière Castle?
- 23h00 Débat Mots croisés

3

- 07h50 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis
- 08h17 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis
- 08h41 Série d'animation Les as de la jungle à la rescoussse
- 08h50 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
- 09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)
- 09h45 Magazine du consommateur Consomag
- 10h45 Magazine régional Midi en France
- 11h55 Météo
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
- 13h55 Série policière Un cas pour deux
- 14h55 Série policière Un cas pour deux
- 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
- 16h50 Jeu Harry
- 17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
- 17h30 Jeu Slam
- 18h10 Jeu Questions pour un champion
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h18 19/20 : Edition locale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Multisports Tout le sport
- 20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 20h45 Magazine de société Tout peut changer?
- 22h45 Météo
- 22h50 Grand Soir 3
- 23h55 Culture Les mille et une vies de Régine

CANAL+

- 08h00 Divertissement La semaine du zapping
- 08h15 Série d'animation Les Simpson
- 08h40 Drame Thérèse Desqueyroux??
- 10h25 Court métrage Tonite
- 10h40 Drame Tu seras mon fils??
- 12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
- 12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
- 14h00 Drame Twice Born??
- 16h05 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma
- 16h25 Série humoristique Vice versa
- 16h30 Film policier A l'aveugle??
- 18h00 Divertissement Zapping
- 18h10 Divertissement Le Before du grand journal
- 18h40 Le JT
- 19h05 Talk show Le grand journal
- 20h00 Talk show Le grand journal, la suite
- 20h25 Divertissement Le petit journal
- 20h55 Série humoristique Kaboul Kitchen??
- 21h30 Série humoristique Kaboul Kitchen??
- 22h00 Série humoristique Kaboul Kitchen??
- 22h35 Magazine d'information Spécial investigation
- 23h30 Magazine du multimédia L'oeil de Links
- 23h55 Thriller Les emmurés

M

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia Inédit
- 08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
- 08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
- 08h30 Série d'animation Martine
- 08h45 Météo
- 08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique
- 10h00 Météo
- 10h05 Jeu Les reines du shopping
- 11h00 Série humoristique Drop Dead Diva
- 11h45 Série humoristique Drop Dead Diva
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h05 Série humoristique Scènes de ménages
- 13h40 Météo
- 13h45 Télémag dramatique Le carnet des regrets
- 15h40 Série policière Jessica King??
- 16h25 Jeu Les reines du shopping
- 17h30 Jeu Un dîner presque parfait
- 18h40 Magazine d'information 100 % mag
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19.45
- 19h45 Le 19.45
- 20h05 Série humoristique Scènes de ménages
- 20h50 Téléréalité Top chef? Inédit
- 23h40 Magazine culinaire Norbert et Jean : le défi
- ooh40 Magazine culinaire Norbert et Jean : le défi
- o1h35 Série sentimentale A Gifted Man
- o2h15 Météo
- o2h20 Clips M6 Music

TÉLÉ

La sélection

TF1



20h50

Clem

Résumé

Malgré sa bonne volonté, les ennuis s'accumulent pour Caro. Elle a décidé de reprendre la boutique, mais ne peut s'empêcher de dissimuler à Jipé ses difficultés financières. Seul l'alcool l'aide à supporter ses soucis. Mais à force, la boisson et les nombreux mensonges finissent par menacer l'équilibre familial déjà précaire. Même Valentin pâtit de la situation. Cette fois, Clem, qui a toujours soutenu sa mère, se sent trahie. La famille parviendra-t-elle à passer les fêtes ? Seul l'esprit de Noël chez les Brimont permettra peut-être aux Boissier de se réconcilier et d'affronter à nouveau l'avenir ensemble...

2

20h45

Castle

Résumé

Une jeune femme meurt dans l'explosion de son appartement. L'auteur des faits a été vu quittant précipitamment les lieux à bord d'un break de couleur grise. La plaque d'immatriculation permet d'identifier le suspect : Archibald Fosse vient de faire six ans de prison pour le meurtre d'un bookmaker. Il avait juré vengeance. Acculé par les autorités à son domicile, il parvient à s'échapper par la fenêtre. Avant son départ, le criminel a pris soin d'activer une bombe placée dans la salle à manger. Le lieutenant Beckett pose malencontreusement le pied sur l'engin, enclenchant un terrible compte à rebours...



3

20h45

Tout peut changer



Résumé

Au sommaire : Faut-il changer le code du travail ? Seuls deux contrats de travail sur dix proposés en France actuellement sont des contrats à durée indéterminée. Un choix des patrons qui craignent de se retrouver avec des employés qu'il leur sera difficile de renvoyer en cas de crise. Comment faire pour éviter aux employés de vivre dans la précarité et laisser un peu de flexibilité aux patrons ?

Formation : où sont passés les chômeurs ?

Il y aurait chaque année, en France, entre 300 000 et 500 000 emplois non pourvus. Cela s'explique en partie par l'absence de candidats pourvus d'un profil satisfaisant. C'est à ce moment que la formation peut être un outil pratique. Pourtant, en dépit d'un budget de 32 milliards d'euros, la France n'arrive pas à reconvertis ses chômeurs, car une partie de cet argent est consacrée aux formations des salariés.

CANAL+

20h55

Kaboul Kitchen

Résumé

Pris sur le fait par les services secrets français, Jacky ne peut rien leur refuser. Devenu ministre des Mines, Amanullah organise une réception chez lui à laquelle de nombreux chefs de clan doivent assister. Le Kaboul Kitchen fait office de traiteur pour l'occasion. La CIA ainsi que les services secrets français demandent chacun à Jacky de porter un micro au cours de la soirée pour espionner ce qu'il s'y dit...

Si vous avez manqué le début

Devenu ministre des Mines, Amanullah organise une réception. La CIA ainsi que les services secrets français demandent chacun à Jacky de porter un micro.



M

20h50

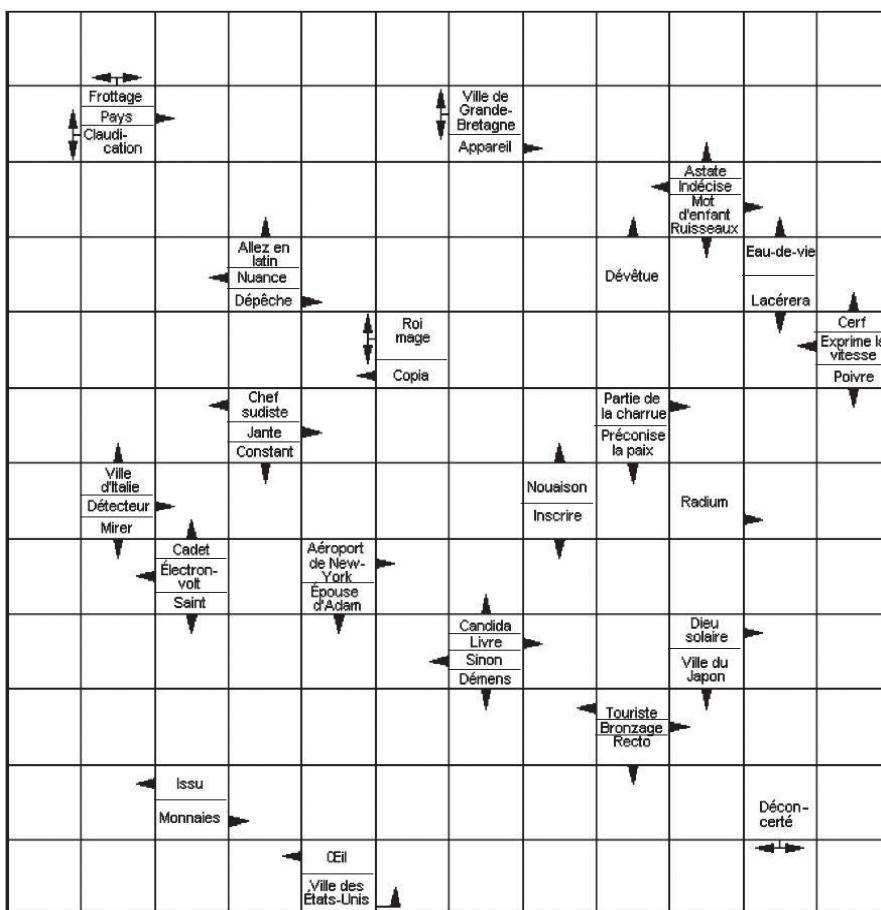
Top chef



Résumé

Douze nouveaux espoirs de la gastronomie tentent de décrocher leur place pour le concours culinaire, au sein duquel ils retrouveront ensuite Pierre, Alexis, Latifa et Noémie, d'anciens participants. Six d'entre eux se rendront au château de la Bourdaisière, dont le parc potager recèle plus de 600 variétés de tomates. Meilleur ouvrier de France en chocolaterie, Patrick Roger ouvre son atelier aux six autres candidats, qui doivent réaliser un dessert à base de légumes. La troisième et dernière épreuve, à effectuer en binôme, consiste à réaliser un plat trompe-l'œil. A l'issue de cette manche, deux aspirants au titre sont définitivement éliminés.

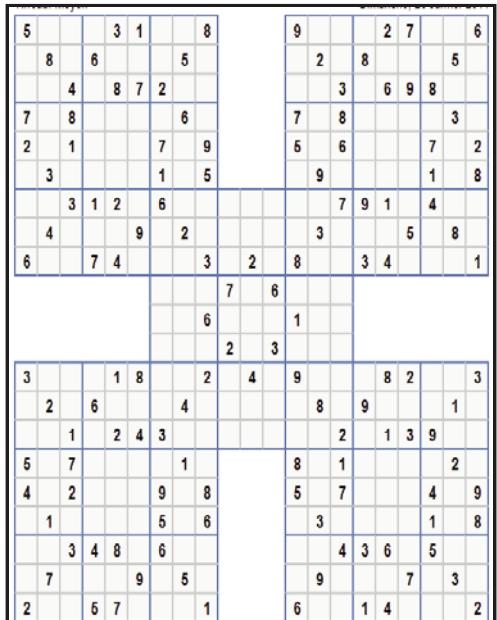
Mots fléchés n°493



Samouraï-sudoku n°493

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°493

► Horizontalement:

1. Plante aux fleurs à nom-breuses étamines
2. Escrimeur français - Manufaturé
3. Raconter - Unité d'enseignement et de recherche
4. Refroidi - Ch.-l. de la commune des Pyrénées-Orientales
5. Thulium - Ch.-l. de la commune d'Ille-et-Vilaine
6. Grandes fermes en Amérique latine - Adjectif pos-sessif
7. Canard - Mendélibium
8. Suffixe - Marquée de taches, de crevasses
9. Procurai en payant - Prétresse changée en génisse
10. Rou à gorge - Qui a perdu son éclat
11. Déterminer la date de l'Île grecque
12. Duverbe avoir - Psychophysiologue américain

► Verticalement:

1. Race française de bovins
2. Du verbe aller - Griffe
3. Tissage artisanal - Précipi-tation
4. Magistrat de certaines villes britanniques
5. Ville d'Italie - Néodyme
6. Trois fois
7. Préposition - Acétylcé-luloses
8. Écrivain suisse - Adjec-tif possessif - Allez en latin
9. Pronom personnel - Ch.-l. de la commune du Bas-Rhin
10. Luette - Favorisée
11. Écumenisme - Agent de secret de Louis XV
12. Tapages - Police militaire nazi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

Proverbe algérien

Il veut la traire, elle n'a pas vêlé.

Proverbe berbère

L'argent dépensé en amour ne retourne pas à la bourse.

Proverbe arabe

L'habit ne fait pas le moine

Proverbe français

C'est arrivé un 26 Janvier

1556 : Akbar devient le troisième empereur moghol.

1865 : signature du traité Vivanco-Pareja.

1889 : élection du général Boulanger comme député de Paris.

1924 : pacte italo-yougoslave, annexion italienne de Fiume.

1931 : premier gouvernement de Pierre Laval.

1945 : libération du camp d'Auschwitz par l'Armée rouge.

1964 : rétablissement des relations diplomatiques franco-chinoises.

1965 : assassinat du Premier ministre iranien Hassan Ali Mansour

1967 : signature du Traité de l'espace.

1973 : signature des Accords de paix de Paris.

1991 : le président somalien Siad Barre fuit la capitale, Mogadiscio : effondrement du régime de la République démocratique somalienne

1996 : renversement du Président nigérien Mahamane Ousmane.

1997 : élection de Aslan Maskhadov comme Président de la République tchétchène d'Itchkerie.

1998 : Carlos Roberto Flores Facussé devint président du Honduras.

2000 : ouverture d'une information judiciaire pour crime contre l'humanité à l'encontre de l'ancien président du Tchad, Hissène Habré.

Célébrations :

- Monaco : Fête de la patronne de la principauté, sainte Dévote.

INFRASTRUCTURES

Une salle omnisports de 17.000 places sera réalisée à Caroubier

Les travaux de réalisation d'une grande salle omnisports d'une capacité de 17.000 places à Caroubier (Alger) débuteront au cours de cette année 2014, a indiqué dimanche le ministre de la jeunesse et des sports, **Mohamed Tahmi**.

«L'enveloppe budgétaire réservée à la réalisation de ce projet est déjà débloquée. L'on est actuellement en phase de constitution du dossier et des études, mais les travaux devront commencer au cours de cette année 2014», a déclaré le premier responsable du secteur de la jeunesse et des sports, invité de la chaîne trois de la radio nationale. «Il y aura 15.000 places fixes et 2000 autres amovibles. L'Algérie a désormais besoin de grandes salles omnisports après l'engouement extraordinaire qu'a suscité la coupe d'Afrique des nations de hand-ball qui vient de se dérouler chez nous», a-t-il ajouté.

La sélection algérienne messieurs de hand-ball a créé l'exploit dimanche en remportant le trophée continental à



l'issue de la 21e coupe d'Afrique des nations déroulée à Alger après de longues années de disette (sa dernière consécration du genre remonte à 1996).

OPEN D'AUSTRALIE DE TENNIS/FINALE Victoire de Wawrinka face à Rafael Nadal blessé

Le Suisse Stanislas Wawrinka, a remporté dimanche à Melbourne l'Open d'Australie de tennis, après sa victoire en finale en quatre sets 6-3, 6-2, 3-6, 6-3, devant l'Espagnol Rafael Nadal (N.1), nettement diminué par une blessure au dos.

Il est le deuxième joueur suisse à décrocher un Major après Roger Federer, détenteur du record de titres en Grand Chelem (17). Avec cette défaite, Nadal reste bloqué à 13 titres.

Cette finale a connu une issue dramatique, Nadal s'étant blessé au dos au début du second set. Il a dû sortir du court pour se faire soigner à 2-1 pour Wawrinka. L'Espagnol est revenu quelques minutes plus tard sous les sifflets d'une partie du public, qui n'avait pas compris que la blessure était manifestement sérieuse. A l'issue de cette défaite, Rafael Nadal reste bloqué à 13 titres de Grand Chelem.

Marathon de Marrakech Victoire des Ethiopiens Deribe Milka (M) et Meseret Kitata (D)

Les Ethiopiens Robert Deribe Milka (messieurs) et Tolwak Meseret Kitata (dames) ont remporté le 25e marathon international de Marrakech (Maroc) disputé dimanche avec la participation quelque de 7.000 athlètes, issus de plus d'une quarantaine de pays.

Chez les messieurs, Milka a bouclé l'épreuve (42,097 km) en 2h 08:04, succédant au palmarès au Kenyan Stephen Tum, vainqueur de la 24e édition et détenteur du record (2h 06:35). Chez les dames, Kitata a signé un chrono de 2h 31:08. Elle succède à sa compatriote Tollesa Gulume qui avait remporté l'épreuve en 2H 36 Min 05 Sec.

Le record est à l'actif de la Roumaine Adriana Barbu (2h 29:21) depuis 1994. Dans l'épreuve du semi-marathon, la victoire est revenue respectivement à l'Ethiopien Idemo Guye Adola (1h01:26) et à la Marocaine Rkia El Moukrim avec un chrono de 1h 10:03. Le Marathon de Marrakech, intégré dans le circuit de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), avait été adopté officiellement comme étape pour la qualification aux Jeux Olympiques de Londres-2012. Cette course annuelle a réussi à terminer, en 2013, à la 11e place des marathons dans le monde, grâce aux minima réalisés par les participants.

CONDOLÉANCES

C'est avec une vive émotion et profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre cher ami IZZITI BRAHIM, originaire de la cité des jardins, grand supporteur du SCAF. Brahim un ami, un voisin, un homme d'une grande gentillesse. Tous ses voisins de Hay Essalam et ses amis, présentent leurs condoléances à sa famille, ses enfants et proches.

Qu'Allah Errahmèn l'accueille en son paradis éternel, inna lillah wa inna illahi rajiothn.
Salim Benmoumene

Solution Samurai-sudoku N°492

9	1	8	6	2	3	5	7	4
4	5	3	7	9	1	6	8	2
7	6	2	5	8	4	1	3	9
8	2	5	4	3	6	9	1	7
1	3	7	2	5	9	4	6	8
6	4	8	1	7	3	2	5	6
3	8	1	9	7	5	2	4	6
5	7	6	3	4	2	8	9	1
2	9	4	1	6	8	7	5	3

7	5	1	4	6	2	3	8	9
9	4	8	5	1	3	2	7	6
2	3	6	8	7	1	4	5	9
1	9	2	3	7	5	4	6	8
5	8	4	6	2	1	7	9	3
6	7	3	8	9	4	5	1	2
8	1	5	7	3	6	9	2	4
3	6	7	2	4	9	8	5	1
4	7	3	8	1	6	2	5	9

3	8	2	6	6	7	9	4	1
4	7	9	1	3	2	5	8	6
1	6	5	4	9	8	7	3	2

Solution Mots Croisés N°492

BIREFRINGENT
APICAUX■ELOI
REVERSION■SB
ACERE■ORANTE
GA■V■SN■NIAT
O■MEDE■ETAL■
UGOLIN■NEIGE
INDEXERA■SIR
NEE■ISE■COQS
ATREE■CORNUE
GUE■MATOISES
EMS■ECO■C■S■

Solution Mots Fléchés N°492

HANDBALL Tournoi international seniors hommes du 18 au 20 février à Arzew

Un tournoi international de handball, seniors messieurs, aura lieu du 18 au 20 février à la salle omnisports d'Arzew (Oran), a-t-on appris dimanche auprès du président du club de l'ES Arzew, Amine Benmoussa. Ce tournoi international regroupera quatre clubs : l'ASE Ariana (Tunisie), Nadi Chabab El Jazeera (Egypte), l'ES Ain Toute et l'ES Arzew. Cette manifestation sportive de trois jours est organisée par l'APC d'Arzew en collaboration avec le club de l'ES Arzew, dans le cadre des festivités de célébration de la journée nationale du Chahid qui coïncide avec le 18 février de chaque année. Le programme de ce tournoi prévoit en demi-finales les rencontres: ES Arzew-ASE Ariana et l'ES Ain Toute-Nadi Chabab El Jazeera à partir de 18 heures. La finale aura lieu le 20 février à partir de 18 heures, suivie d'une cérémonie de remise de cadeaux, selon la même source.

NBA Oklahoma City bat Philadelphie (103-91)

Kevin Durant a réussi à marquer pour le dixième match de NBA de rang plus de 30 points lors de la victoire d'Oklahoma City à Philadelphie (103-91) où il a également été l'auteur d'un triple double, samedi. Durant qui avait été laissé au repos la veille contre Boston pour ménager une épaule douloureuse, a inscrit 32 points face aux 76ers. Il est seulement le sixième joueur depuis 1990 à réussir une telle prolifique série. Sur ses dix derniers matches, Durant, rival le plus séduisant de LeBron James pour le titre de meilleur joueur (MVP) de la saison, a inscrit une moyenne de 38,9 pts par match. Alors qu'il avait perdu la veille le record de points inscrits cette saison en un match (62 pts à Carmelo Anthony contre 54 à Durant une semaine plus tôt), "Durantula", 25 ans, a marqué son retour par un triple double (trois catégories statistiques à dix unités et plus). En plus de ses 32 points (12 sur 17 au tir), il a pris 14 rebonds et fait dix passes. Il s'agit de son 2e triple double de la saison, le 5e de sa carrière. Le Thunder reste solidement installé à la première place de la conférence Ouest (34 v-10 d). A Toronto, les Raptors se sont inclinés contre Los Angeles Clippers (126-118), mais Terrence Ross a marqué 51 points, pour égaler le record en un match dans l'histoire de la franchise canadienne, surprenant 3e de la conférence Est.

PALISSADIQUE INUSUEL■DURS NAGER■UNIE■S ATERIEN■OBEI CE■AMR■STERE OXONIUM■ECRU TIN■SPICS■A HECT■TEL■OTE E■LAVIT■AMIE QUEUSOT■COQS UND■NEON■UT EIDERS■HEBEI

CAN 2014

DU 16 AU 25 JANVIER 2014



L'ALGÉRIE CHAMPIONNE D'AFRIQUE

7e

titre africain pour l'Algérie devant un public en extase

«On voulait se qualifier au Mondial, nous sommes devenus champions...» déclare enthousiaste le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne (hommes) de handball après sa brillante et nette victoire samedi dernier en finale contre son homologue tunisien (25-21) dans un match où le public algérien a suscité l'admiration de tous.

Said Ben

Personne n'attendait une victoire finale des Verts depuis que l'Algérie avait décidé d'organiser cette CAN-2014 il y a quelques années. Mieux encore la profonde crise qu'a connue notre petite balle avec l'arrêt du championnat et les tiraillements entre les membres du bureau directeur de cette Fédération algérienne de handball, n'était pas propice pour envisager un retour aussi fort des Verts sur la scène continentale.

Bien que l'ex-coach des Verts, Salah Bouchekriou avait vraiment redonné goût aux joueurs durant les dernières éditions, les spécialistes étaient optimistes quant à un 7^e sacre des Verts avant le début de la compétition.

Lorsque Réda Zeguili avait accepté de diriger les Verts pour cette CAN, l'objectif premier était juste d'arriver en finale et assurer sa qualification au Mondial de l'année prochaine prévu au Qatar.

Seulement, les joueurs algériens et leur coach se sont mis d'accord que s'ils arrivent en finale contre la Tunisie, ils devront faire le nécessaire pour arracher ce prestigieux trophée. Et c'est c qu'ils ont fait avec panache en plus !

Dans cette finale et devant un public acquis à leur cause, face à la Tunisie, favori numéro un du

tournoi pour conserver son titre, les équipiers de l'excellent gardien de but Abdelmalek Slahdji ont été tout simplement héroïques, dominant le match de bout en bout sans douter un seul instant de leurs capacités à remporter la couronne. Composant depuis le début du tournoi sans joueurs clés pour cause de blessures, l'entraîneur national a perdu le jeune et prometteur arrière droit Anis Zamoum, touché à la cheville, dès l'entame de la finale après l'ouverture du score par ce dernier.

Nullement abattus par cette «hécate» qui s'est poursuivie même en finale, les Verts ont pris les choses en main dès les premières minutes, ne laissant pas d'espace aux Aigles de Carthage pour s'exprimer sur le parquet de Harcha qui allait s'avérer un «enfer» pour eux sur le plan du jeu vu la supériorité de l'Algérie qui termine la première mi-temps avec une avance d'un but (12-11).

Au retour des vestiaires, les protégés du Croate Sead Hasane-fendic n'arrivent plus à soutenir le rythme imposé par les Verts de Zeguili et c'est ainsi qu'ils s'écrasent sur le plan physique.

Boukhemis et ses compa-

gnons profitent de l'occasion et prennent une avance de cinq puis de six buts à partir de la 50^e minute dans un délit indescriptible. Sentant le sacre tendre les bras, les supporters algériens commençaient alors à scandaler



des tribunes «Campeone, Campeone». Revigoré par ce souffle de courage du 8^e homme, Slahdji multiplie les arrêts réflexe au moment où le coach Zeguili oriente ses joueurs.

Score final 25-21 sous les yeux du Premier ministre Abdelmalek Sellal qui s'est chargé, par la suite, de remettre aux Verts la coupe de cette 21^e édition de la CAN qui a pris fin samedi soir à Alger.

Auparavant, la sélection tunisienne (dames) a remporté son 3^e titre continental aux dépens de son homologue de la RD Congo 23 à 20 (mi-temps : 10-11) dans une finale disputée également à la Harcha (Alger).

La Tunisie qui succède au palmarès de l'épreuve à l'Angola, a

déjà remporté ce trophée en 1974 et 1976. En match de classement pour la 3^e place, l'Angola s'est imposée devant l'Algérie (30-22) et se qualifie ainsi pour le Mondial-2015 au Danemark en compagnie de la Tunisie et de la RD Congo. La prochaine édition de la CAN (hommes) aura lieu en 2016 en Egypte alors que celle des dames aura lieu la même année mais en Angola.

Les lampions se sont éteints à Harcha qui a retrouvé son lustre d'antan à l'occasion et le président de la Fédération algérienne de handball et patron du Comité d'organisation, Saïd Bouamra, a remis l'emblème de la Confédération africaine (Cahb) aux deux prochains organisateurs de la

CAN, l'Egypte (messieurs) et l'Angola (dames).

CLASSEMENT FINAL DE LA 21^E ÉDITION

1. Algérie
2. Tunisie
3. Egypte
4. Angola
5. Cameroun
6. Maroc
7. Congo
8. Sénégal
9. Gabon
10. RD Congo
11. Nigeria
12. Libye.

ILS ONT DÉCLARÉ

Réda Zeguili (entraîneur - Algérie) :

«Les joueurs ont donné beaucoup pour l'Algérie et je les remercie. Cette victoire est synonyme de déclic pour le handball algérien, je suis très heureux. C'est la première fois qu'une coupe d'Afrique se déroule devant un tel public. On voulait se qualifier au Mondial, nous sommes devenus champions. Battre la Tunisie n'est pas un exploit puisqu'on l'a fait avec 4 buts de différence. Nous avons dominé la rencontre sur le plan tactique, la Tunisie, avec ses grands joueurs, n'a pas trouvé de solutions, ni en défense ni en attaque. Cette consécration est une chose positive pour le handball algérien, on a un avenir avec ces jeunes joueurs.»

Sead Hasane-fendic (entraîneur - Tunisie) :

«C'est un échec pour moi. L'Algérie a joué un excellent match et elle mérite sa victoire, elle a évolué avec une grande motivation, portée par un public fantastique. Pour notre part, nous n'avons pas fait un bon match, le résultat est logique. Nous avons laissé beaucoup d'énergie contre l'Egypte en demi-finale. Pour moi, nous

avons joué trois finales, deux fois contre l'Egypte et une contre l'Algérie qui était beaucoup plus fraîche et plus motivée.»

Abdelmalek Slahdji (gardien - Algérie) :

«Nous avons joué le match pour être champions et on a réussi. Ce titre est dédié au peuple algérien à travers les 48 wilayas du pays. Je remercie le public qui était présent depuis 11h 00 du matin, ses efforts n'ont pas été vains.»

Hichem Kâabeche (joueur - Algérie) : «Ca fait 18 ans qu'on attend cette consécration. Nous avons gagné malgré une préparation perturbée. L'Algérien est connu, il joue avec le cœur. On veut plus de considération pour le handball algérien.»

Mohamed Mokrani (joueur - Algérie) : «C'est magnifique, extraordinaire, on va s'en souvenir longtemps de cette consécration amplement méritée. La Tunisie sur le papier était largement favorite mais on a montré qu'on avait les tripes et le cœur, sans oublier le 8 homme, on s'en souviendra de

cette victoire.»

Rabah Soudani (joueur - Algérie) : «On a cherché cette victoire et on l'a eu, personne ne pourra le contredire, on a gagné sur le terrain et avec la manière. Le public a été merveilleux, c'est grâce à lui, il a été présent depuis le Nigeria jusqu'à la Tunisie, il a été avec nous, je n'ai jamais vu ça».»

Hamoud Ayatallah Khomeini (joueur - Algérie) : «Un tant bien fait, cette coupe ne pouvait pas quitter l'Algérie. Je la dédie à tout le peuple algérien, cette victoire est partagée, 50% joueurs, 50% supporters.»

Sassi Boulif (joueur - Algérie) : «Cette coupe d'Afrique, c'est toute l'Algérie qui l'a gagnée. Le public a été magnifique, rien à dire, il a été présent depuis le début, il me laisse sans voix, c'est magnifique d'avoir un tel public. Un tel engouement nous réchauffe le cœur.»

Rahim Abdelkader (joueur - Algérie) : «Personne n'attendait une victoire algérienne. Je suis extrêmement heureux, je ne peux même pas parler, je ne réalise même pas. C'est une nouvelle génération de

joueurs qui arrive, j'espère qu'elle va rester, il faut aider ce sport, il n'y a pas que le football. Vive le handball et vive l'Algérie.»

Hamza Majed (gardien - Tunisie) :

«Nous sommes venus pour le titre, nous avons échoué. L'Algérie a gagné grâce à sa fraîcheur physique, je la félicite. Nous étions fatigués et nous n'avons pas retrouvé nos automatismes en attaque. Je remercie le public algérien de nous avoir soutenus durant nos matches.»

Oussama Boughanmi (joueur - Tunisie) :

«L'Algérie avait plus de volonté, elle a bien préparé son coup, elle a muselé nos attaquants, sa défense a été agressive, comme il le fallait, ce qui a fait la différence. Les Algériens ont été à la hauteur. Nous avons laissé beaucoup de forces contre l'Egypte en demi-finale, la Confédération africaine doit revoir la programmation et le tirage au sort, ça dure depuis 2012 et elle n'a rien changé. Il est inconcevable de jouer contre la même équipe au premier tour et en demi-finale.»

CAN 2014

DU 16 AU 25 JANVIER 2014



**L'ALGÉRIE
CHAMPIONNE
D'AFRIQUE**

FÉLICITATIONS

Le Président Bouteflika félicite l'EN pour sa victoire en finale

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé samedi dernier un message de félicitations aux joueurs de l'équipe nationale de handball et à son staff technique après leur victoire en finale de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) face à la Tunisie.

«C'est avec une joie ineffable que je salue la prouesse que vous avez accomplie face à vos frères tunisiens, en arrachant la coupe d'Afrique des nations de handball»,

lit-on dans le message du président Bouteflika.

«Vous venez d'offrir une joie à votre public et aux amoureux de la petite balle en arrachant avec prouesse et mérite le titre continental et la qualification à la coupe du Monde. Comme à votre habitude, vous venez de réaliser vaillamment un exploit grâce au niveau d'excellence de votre prestation, et votre volonté de fer, mus par l'amour de la patrie et de la forte ambition de

hisser plus haut les couleurs nationales», ajoute le chef de l'Etat dans son message.

«Je tiens à vous féliciter pour l'exploit grandiose que vous venez de réaliser en offrant de la joie aux Algériens et Algériennes, en priant le Tout-Puissant de vous accorder la pleine réussite et vous aider à remporter d'autres victoires aux finales de la coupe du Monde», conclut le chef de l'Etat dans son message.

ZEGUILI :
**«L'Algérie,
la graine des
champions»**

«Campeone, Campeone». L'Algérie est championne d'Afrique de handball, après sa victoire héroïque arrachée samedi dernier en finale contre la Tunisie (25-21) à la salle Harcha (Alger) dans un défilé indescriptible.

Dix-huit ans après son dernier sacre à Cotonou (Bénin) en 1996, face au même adversaire, les Algériens renouent avec la consécration continentale, en décrochant de haute lutte une couronne qui l'a boudée près de deux décennies, mais qui a fini par être charmée et courtisée par des joueurs qui en voulaient, et qui ont démontré que l'Algérien est capable de relever tous les défis en dépit des circonstances défavorables.

Placée dans la peau d'un outsider, l'équipe algérienne, qui a été constituée en trois mois à peine, après une longue période d'hibernation du championnat, a réussi à déjouer tous les pronostics et donner une leçon de courage et d'héroïsme à tous ses adversaires et en particulier à l'équipe tunisienne, double championne en titre qui a dû céder face à la furia et la détermination des Verts.

C'est la victoire du cœur, celle des hommes, joueurs et techniciens qui ont bravé et surmonté tous les obstacles pour redonner au sport national en général et au handball en particulier de nouvelles lettres de noblesse.

Quelques mois à peine après la seconde qualification consécutive en coupe du Monde de football, le hand ball algérien écrit une nouvelle page du sport national et plonge le peuple algérien dans la joie et l'allégresse.

«Campeone, Campeone», l'Algérie reprend sa place, celle d'un champion qu'elle a décrochée à six reprises auparavant et qu'elle n'aurait jamais dû quitter, eu égard aux immenses potentialités et la bravoure de ses enfants.

C'est celle aussi d'une nation qui a toujours su relever tous les défis, tous les challenges, et qui a toujours enfanté de grands champions.

Campeone, Campeone, l'Algérie est championne d'Afrique. Que la fête commence.

M. MOHAMED TAHMI (MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS)

«Bravo au comité d'organisation qui a réussi son pari»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports Mohamed Tahmi a exprimé samedi dernier à Alger sa «reconnaissance» au comité d'organisation (COCAN) de la 21^e coupe d'Afrique des nations de handball (CAN) qui a «réussi son pari».

«Bravo au comité local d'organisation. L'engouement populaire pour cette CAN-2014 donne plus de valeur à l'édition d'Alger et me mène à dire que le COCAN a réussi son pari sur tous les plans», a déclaré Tahmi lors d'une petite cérémonie au salon d'honneur de la salle Hacha.

«La coupe d'Afrique des nations n'a rien à envier aux autres champions continentaux. Nous pouvons sentir cela à travers la rigueur dans l'organisation des rencontres où tout a été minutieusement préparé», s'est-il félicité. Cependant, malgré les félicitations du ministre, quelques lacunes ont été relevées sur l'organisation, notamment pour la presse qui a rencontré à certains moments toutes les peines du monde pour accéder à Harcha, se faisant même brutaliser des fois par les

agents de sécurité. Concernant la victoire de l'Algérie sur la Tunisie (25-21) en finale du tournoi masculin disputée samedi à la salle Harcha Hacène, le ministre a indiqué que «cette belle victoire signe le retour de la petite balle algérienne sur la scène africaine», estimant que «malgré la défaite, la sélection de Tunisie (messieurs) reste une valeur sûre du jeu à sept en Afrique».

Le président de la Confédération africaine (Cahb) Mansourou Arémou a mis à profit cette occasion pour remercier au premier responsable du sport en Algérie, une plaque offerte par l'instant continental.

«J'espère que ce modeste cadeau vous permettra à chaque fois que vous le voyez sur votre bureau, de vous souvenir de cette mémorable CAN-2014 qui s'est déroulée dans une ambiance formidable. Toute la gratitude du conseil d'administration de la Cahb au comité d'organisation qui a mis les joueurs dans les meilleures conditions pour exprimer leur talent», a dit Arémou.



MONDIAL DE HANDBALL (U21)
L'Algérie candidate pour l'organisation de l'édition de 2017

L'Algérie s'est portée candidate pour l'organisation de la coupe du monde-2017 de handball des moins de 21 ans (U21), a annoncé hier le ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi. «Ca fait deux jours qu'on a déposé notre dossier de candidature pour l'accueil de la coupe du monde-2017 de handball des moins de 21 ans. J'estime que nos chances sont grandes pour l'organisation de cet événement», a déclaré le premier responsable du secteur de la jeunesse et des sports en Algérie, invité de la Chaîne 3. Cette annonce est faite au lendemain de la clôture à Alger de la 21^e coupe d'Afrique des nations de handball, qui a été «une grande réussite», selon le ministre, se référant aux témoignages des responsables des deux structures africaine et mondiale de la discipline. L'épreuve a été marquée également par un exploit réalisé par la sélection algérienne messieurs qui a déjoué tous les pronostics et battu la Tunisie, championne d'Afrique en titre, en finale sur le score de 25 à 21, renouant ainsi avec le trophée qui l'a fui depuis 1996 à Cotonou (Bénin). En prévision justement de la coupe du Monde des (U21), Tahmi a fait savoir que les travaux de réalisation d'une grande salle omnisport d'une capacité d'accueil de 17 000 places située à Carroubier (Alger) débuteront au cours de cette année 2014. Il a ajouté que deux autres salles de 5 000 places chacune, seront construites également dans la capitale, à Baraki et Douéra.

COUPE D'AFRIQUE-2014 (MESSIEURS)
La presse nationale encense les Verts après leur exploit continental

La presse nationale a consacré toutes ses «une» de dimanche à «l'exploit» réalisé la veille par la sélection algérienne de handball (messieurs) qui a renoué avec le sacre continental après 18 ans de disette, en battant son homologue tunisien, championne d'Afrique en titre (25-21) en finale de la 21^e édition de la coupe d'Afrique-2014 qui s'est déroulée à Alger.

«Fabuleux», «Héroïques», sont les qualificatifs qui reviennent le plus dans les commentaires des quotidiens nationaux pour encenser les protégés de l'entraîneur Réda Zeguili, sur lesquels personne n'aurait misé un centime avant le début de ce tournoi, en raison notamment de la crise aigüe qu'a vécue la petite balle algérienne depuis quelques années.

Même les quotidiens spécialisés en football, ont réservé leurs manchettes de leurs journaux à cet exploit algérien, évènement oblige, ne tarissant pas d'éloges sur les coéquipiers du gardien de but, Abdelfatah Slahdji, le héros de la finale, qui ont procuré de la joie à tout un peuple. «Fabuleux», écrit le quotidien *Liberte*, estimant que ce titre «annonce le grand retour de la petite balle algérienne au niveau continental». «Les Verts au 7^e ciel», titre pour sa part, le quotidien *El Watan*, faisant allusion au septième trophée du genre de la sélection algérienne qui ne l'a plus gagné depuis le tournoi de 1996 à Cotonou (Bénin). *El Khabar*, quotidien national arabophone, a chaleureusement salué la consécration des Verts intervenue après «de très longues années d'attente».

COUPE D'ALGÉRIE (1/8ÈME DE FINALE)

L'ESS au tapis, le MCA au forceps

L'ES Sétif, huit fois vainqueur de la Coupe d'Algérie de football est sortie des huitièmes de finale de la compétition populaire, après sa défaite sur sa pelouse devant le CS Constantine aux TAB (3-0), tandis que le finaliste de l'édition précédente, le MC Alger est revenu de très loin avant de valider son billet pour les quarts de finale face à l'US Chaoua égalité aux tirs au but.

L'affiche des 8es de finale entre l'ES Sétif et le CS Constantine, disputée au stade du 8-Mai à Sétif a tenu toutes ses promesses et a permis aux Sanafran de décrocher leur sésame pour le prochain tour grâce notamment à leur excellent gardien Cédric, auteur de trois arrêts lors de la série des tirs au but.

Les hommes de Simondi bien en place, ont bien joué le coup en ouvrant la marque par Boulemdaïs en première période. Nullement découragés par ce but, les Sétifains qui ont vécu une semaine difficile, ont égalisé dans le dernier quart d'heure grâce à son défenseur Demou.

En dépit de quelques occasions lors des prolongations aucune des deux

équipes n'est parvenue à trouver la faille, avant que les tirs au but ne déparent les deux protagonistes. Le finaliste malheureux de l'édition 2013, le MC Alger a arraché une qualification inespérée face à l'US Chaoua aux TAB (4-2) dans un match à rebondissements. Menés au score (2-0) en première période sur deux réalisations de Goumidi (11) et Demmame Hamza (43), les Vert et rouge ont réussi un retour fracassant dans les dix dernières minutes, en réduisant tout d'abord le score par Yahia Cherif (82) avant que Djallit n'égalise dans le temps additionnel (90+5).

Ce tour a été également marqué par la difficile qualification de la JS Kabylie et du MC Oran, pensionnaires de Ligue 1 professionnelle, aux dépens respectivement du MC Saida (1-0) et du NC Magra aux TAB (4-3).

De son côté, la lanterne rouge du championnat de Ligue 1 professionnelle, le CRB Ain Fakroune, poursuit son aventure en Coupe d'Algérie après sa victoire contre l'AB Bousaâda aux TAB (4-3) dans un match intense où les locaux ont mené à deux reprises mais à

chaque fois les visiteurs ont réussi à revenir dans la partie (2-2). L'ex cendrillon de l'épreuve l'US Béni-Douala, quitte la compétition la tête haute malgré sa défaite face au MO Constantine (0-1).

Outre le MO Constantine, une autre équipe de la division amateur sera présente en quart de finale, il s'agit de la JSM Chérifa qui a éliminé l'ES Bouakal (1-0). Enfin, la Ligue 2 professionnelle sera représentée par l'USM Hadjout vainqueur de la JSM Tiaret (1-0) grâce à un but de Souakir (12).

Résultats complets des rencontres

NC Magra - MC Oran	1-1
(a.prol.) MCO qualifié aux tab:(4-3)	
US Béni-Douala - MO Constantine	0-1
USMM Hadjout - JSM Tiaret	1-0
ES Sétif - CS Constantine	1-1
(a.prol.) CSC qualifié aux tab:(3-0)	
US Chaoua - MC Alger	2-2
(A.prol) MCA qualifié aux tab:(4-2)	
AB Bousaâda - CRB Ain Fakroun	2-2
(a.prol) CRBAF qualifiée aux tab:(4-3)	
JSM Chérifa - ES Bouakal	1-0
MC Saida - JS Kabylie	0-1



PROFESSIONNALISME
Réunion MJS,
président
de la FAF
et présidents
de clubs
le 9 février

Le président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua ainsi que les présidents des clubs des deux Ligues professionnelles seront conviés à une réunion avec le ministre de la Jeunesse et des sports (MJS), Mohamed Tahmi, le 9 février prochain pour débattre du dossier du professionnalisme, a indiqué dimanche le premier responsable de la tutelle.

Tahmi, invité de la chaîne trois de la radio algérienne, a réitéré la volonté des pouvoirs publics à « respecter ses engagements en matière d'accompagnement » du professionnalisme en Algérie. « Toutes les mesures prises lors de la réunion interministérielle de 2010 et réajustées par la suite, seront respectées », a rassuré Tahmi, ajoutant qu'il veille à ce que le nouveau système, adopté dans le football algérien depuis l'intersaison 2010-2011, « soit couronné de réussite ».

Mercredi passé, l'épineux dossier du professionnalisme en Algérie a été au menu d'une réunion des présidents des clubs professionnels, qui ont une nouvelle fois, soulevé la question de l'accompagnement de l'Etat dans le projet de professionnaliser les équipes algériennes notamment sur le plan de l'infrastructure.

Ainsi, les présidents de club ont demandé à l'administration chargée des sports « de plus amples d'informations sur la réalisation des centres d'entraînement prévus dans le cadre de l'accompagnement par l'Etat, du football professionnel ».

Le ministre avait annoncé, au cours d'une réunion avec des présidents et représentants de club en début décembre passé, l'entame pour bientôt, des travaux de réalisation de 32 centres d'entraînement pour les clubs des deux paliers, et qui seront totalement pris en charge par les pouvoirs publics.

FOOTBALL : INTER-RÉGION CENTRE

«Le SCAF confirme sa place du leader»

Salim Ben



Vite fait, bien fait ! Le SCAF (Khemis Miliana) a fait plier l'ASD (Aïn Defla) par un score de (3-0) au cours de ce dernier week-end au stade Mohamed Belkebir à Khemis Miliana, en présence des autorités locales et devant plus cinq mille spectateurs qui sont venus pour supporter leur équipe du SCAF qui est champion d'hiver.

En effet, le SCAF, s'est montré solide, ce vendredi, sur sa pelouse en écrasant son adversaire du jour, le SCD. Une belle démonstration de force qui permet aux gars de l'ex-Affreville de marquer leur territoire et garder à distance le duo de poursuivants, l'USBT et le HAC. En cinq minutes, et grâce à des buts de Menad (2') et Mohamed Amine (5') le SCAF pris un écart en soulageant ainsi les supporters qui font la joie dans le stade avec des chants et fumigènes qui ont décoré les quatre coins de la pelouse. Le dernier quart d'heure du match Laid Mo-

hamed a inscrit le 3^e but avec un tir remarquable en signant la 12ème victoire consécutive de l'équipe en Ligue inter-région. Un derby très attendu par les supporters et les joueurs afin de prendre les 3 points du match et confirmer ainsi leur place de leader. Une très belle prestation des jeunes joueurs du SCAF qui ont dominé le jeu durant toute la partie sous les applaudissements des supporters qui ont montré encore une fois leur fair-play, notamment en saluant l'entraîneur d'Aïn Defla, en l'oc-

currence Mr Akli qui était très heureux de rencontrer les Khemissiens, dont il partage que des grands beaux souvenirs. Pour M. Ali Mahine, l'entraîneur du SCAF nous a dit : « Nous sommes très heureux par cette victoire, c'était difficile de mettre les pendules à l'heure, à cause de la fatigue des joueurs, mais grâce à leur sérieux et détermination, ils ont pu faire l'écart des 6 minutes du match nous avons deux grands match à faire devant Béni Thour et Hydra, et Inchallah, cette année sera la notre ». Pour le

président du club M. Meklati Rachid « Franchement, nos joueurs nous ont gâté par cette victoire très méritée devant Aïn Defla, je tiens à remercier infiniment les supporters qui soutiennent l'équipe et ils sont à la hauteur avec leur encouragement et appuis ». Pour Far Mohamed, président de la section : « Nous essayons de voir des sponsors afin de remettre le club sur les rails, car nous souffrons du coté financement, mais aussi, je confirme qu'il existe aussi certaines personnes qui veulent faire de la publicité avec notre équipe pour se faire connaître, je leur dis qu'on n'a pas besoin de vous, je remercie le grand public du SCAF ». A la faveur de cette large victoire, le leader qui a relégué le SCD à la huitième place compte deux points d'avance sur ses deux dauphins. Malheureusement, nous avons appris le décès d'un grand supporteur du SCAF, Ammi Brahim Eziti, qui a suivi le match ce vendredi et était très heureux par cette victoire Rabi Yarhmoù.

400.000 DA

la formule la moins chère pour le déplacement des supporters au Brésil

Les supporters algériens désireux de faire le déplacement au Brésil pour soutenir la sélection nationale lors du Mondial de football l'été prochain auront à payer au moins 400 000 dinars, représentant la formule la moins chère qui leur sera proposée dans les prochains jours, a indiqué dimanche le ministre de la Jeunesse et des sports, Moha-

med Tahmi. Le premier responsable de la tutelle, qui préside la commission intersectorielle mise en place par le premier ministre Abdelmalek Sellal pour organiser le déplacement des fans algériens au pays de la « Samba », a ajouté que les détails de l'opération seront dévoilés avant la fin du mois en cours. Le ministre, qui s'exprimait sur les

ondes de la chaîne trois de la radio nationale, a assuré que les supporters concernés « ne paieront aucun centime supplémentaire » en cas de qualification des Verts aux tours suivants. L'équipe nationale s'est qualifiée pour la quatrième fois de son histoire au Mondial, et la deuxième de suite. Lors du premier tour du rendez-vous brési-

lien, elle affrontera la Belgique, la Corée du Sud et la Russie respectivement pour le compte du groupe H. Les organisateurs du déplacement comptent retenir entre 2 000 et 2 500 supporters pour le voyage brésilien, ayant indiqué les organisateurs du déplacement lors d'une récente réunion au siège du ministère de la Jeunesse et des sports.





LES VILLES

Cuiabá

* Source : www.fifa.com

La capitale de l'Etat du Mato Grosso présente la particularité d'être située exactement au centre de l'Amérique du sud, à 2000 km des océans Atlantique et Pacifique. Fondée en 1719 au cours de la ruée vers l'or brésilienne, la cité possède en son centre plusieurs bâtiments historiques inscrits au patrimoine national en 1992.

Pendant environ 250 ans, Cuiabá est restée une petite ville de la région centre-ouest du Brésil. Ce statut a vite changé au 20ème siècle, lorsque le gouvernement fédéral a mis en place un programme d'expansion vers l'intérieur des terres. Dans le cadre de ce projet, des axes routiers ont relié le Mato Grosso aux Etats de Goiás et de São Paulo. En 30 ans, la population a connu un véritable boom qui l'a vue passer de 57 000 habitants en 1960 à 400 000 en 1990. Aujourd'hui, les 3 538 km² de Cuiabá accueillent 544 737 personnes.

Cuiabá occupe un site privilégié pour les touristes dans la mesure où il se situe au carrefour de trois des écosystèmes les plus importants et les plus caractéristiques du Brésil : la savane du Cerrado, les zones humides du Pantanal et l'Amazonie. Compte tenu de l'omniprésence de la nature, personne ne s'étonnera que Cuiabá ait été surnommée la "ville verte". Les Cuiabans ont également pour voisine l'une des plus grandes merveilles du Brésil, la chaîne montagneuse de la Chapada dos Guimarães. Chaque année, des milliers de touristes viennent visiter ses sites archéologiques et son parc naturel de 3 300 km².

Par ailleurs, la Chapada dos Guimarães contribue à faire de Cuiabá la capitale d'Etat la plus chaude du Brésil. Les arrivées d'air froid polaire étant bloquées par la chaîne, les températures peuvent allégrement dépasser les 40°C en été.

Installé à Cuiabá, le Mixto Esporte Clube est le plus grand club de l'Etat du Mato Grosso. A ce titre, il peut se vanter de posséder la plus grande colonie de supporters de la région centre-ouest du Brésil. Le Tigre détient le record du nombre de titres glanés à l'échelle de



l'Etat. En 1976, il a intégré la première division du Campeonato Brasileiro pour ne plus la quitter pendant 11 saisons consécutives. Cependant, Mixto n'a plus retrouvé l'élite depuis. Les plus grands rivaux de la ville sont le Cuiabá Esporte Clube et le Clube Esportivo Dom Bosco. L'Operário Futebol Clube, situé dans la ville voisine de Várzea Grande, fait également partie du panorama footballistique local.

Le stade José Fragelli, surnommé le Verdão (le grand vert), a été le temple footballistique du Mato Grosso jusqu'en 2010. Construit en 1976, ce terrain de 45 000 places a accueilli la Seleção à l'occasion de quatre matches amicaux. Le dernier, disputé en mars 2002, a vu les Auriverdes battre largement l'Islande 6:1. Dans l'optique de la Coupe du Monde de la FIFA 2014, le Verdão sera remplacé par la toute nouvelle Arena Pantanal.

LE STADE Arena Pantanal - Cuiabá

Construit au cœur d'une région connue pour la richesse de sa faune et sa flore, le Pantanal, le stade de Cuiabá se devait d'inclure le développement durable parmi ses critères de design, d'édition et d'entretien. Cette orientation forte transparaît partout, depuis le bois certifié qui a été utilisé pour la construction jusqu'à la gestion des déchets, qui sont recyclés sur le chantier même. La qualité de l'air et du sol est également contrôlée à intervalles réguliers. Autant dire que l'on n'oubliera pas de si tôt le surnom du stade : le Verdão.

Érigée spécialement pour la compétition, l'Arena Pantanal pourra abriter 42 968 spectateurs et occupera le terrain où était précédemment implanté le stade José



Fagelli. Il accueillera quatre rencontres de Brésil 2014. Modulable à souhait, ce théâtre sera doté d'un toit amovible et de gradins escamotables, de quoi organiser

spectacles, expositions et salons après Brésil 2014. Les clubs de Mixto et Operário pourront eux aussi profiter de cette arène.

LE POSTER

Capitale de l'Etat du Mato Grosso, Cuiabá est située en plein centre de l'Amérique du Sud. Elle peut donc être considérée comme le cœur du continent. Riche par son histoire, sa culture, son art et sa gastronomie, Cuiabá est aussi célèbre pour sa chaleur, qui ne se limite pas au climat. L'accueil chaleureux que ses habitants réservent à tous les visiteurs est lui aussi légendaire. L'affiche de Cuiabá utilise des couleurs vives qui évoquent la joie et la gaieté que ce grand événement fait naître dans le cœur des Cuiabans. Le football est ici symbolisé par le ballon qui se trouve dans les pieds d'un joueur. Son mouvement et les formes qui l'entourent rappellent la convivialité et l'enthousiasme des habitants de la région pour le sport, particulièrement des fans de la Pantaneira. Cuiabá donne sur l'une des plus grandes plaines inondables au monde, la Pantanal Matogrossense. C'est là que vit le jabiru d'Amérique, l'un des symboles de la région, que l'on retrouve également sur l'affiche. Le centre du ballon figure la forme de l'Etat du Mato Grosso, comme pour rappeler que sa capitale, Cuiabá, est prête à vivre le plus grand événement de son histoire.



ALGÉRIE-TUNISIE

MM. Bensalah et Ould Khelifa prennent part à Tunis à la célébration de l'adoption de la nouvelle Constitution

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, et le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, prendront part lundi à Tunis à la séance générale qui sera tenue au Parlement à l'occasion de la célébration de l'adoption du projet final de la nouvelle Constitution tunisienne.

Selon un communiqué de l'APN, les présidents des deux chambres du Parlement ont été invités par le président de l'Assemblée nationale constituante (ANC) tunisienne, Mustapha Ben Jaafar.

ALGÉRIE-UE

Une délégation du Conseil de la Nation participera à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Une délégation du tiers présidentiel au Conseil de la Nation prendra part, du 27 au 31 janvier à Strasbourg (France), aux travaux de la première partie de la session ordinaire 2014 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Selon un communiqué du Conseil de la Nation, l'ordre du jour de cette session à laquelle participe une délégation conduite par le président du groupe parlementaire du tiers présidentiel, Mohamed Boughalifa, porte sur plusieurs thèmes dont «l'évaluation du partenariat pour la démocratie concernant le Conseil national palestinien» et «le changement climatique: cadre d'un accord mondial en 2015».

«La diversification de l'énergie en tant que contribution fondamentale dans le développement durable» et «les réfugiés syriens: comment organiser et soutenir l'aide internationale», figurent également au programme de cette session.

La session sera également marquée par les interventions du président du Parlement européen et du conseiller fédéral de la République d'Autriche.

Le Parlement algérien participe aux réunions de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en qualité d'invité, rappelle le communiqué du Conseil.

HANDBALL (MESSIEURS ET DAMES)

Abdelmalek Sellal offre un déjeuner en l'honneur des sélections nationales

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a offert dimanche un déjeuner en l'honneur des sélections algériennes de handball (messieurs et dames) au lendemain du sacre de l'équipe masculine championne de la 21^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2014) organisée à Alger.

Au cours de la cérémonie, à laquelle étaient présents des membres du gouvernement, dont le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, le ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, ainsi que le président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, et le général major Benziane Meguedd, responsable du sport militaire, le président de la Fédération algérienne de handball (Fahb), Saïd Bouamra s'est félicité du geste du Premier ministre et également de sa présence et de son soutien, lors de la finale face à la Tunisie (25-21), à la salle Harcha-Hacène.

«Nous avons été honorés et très sensi-



bles à votre présence à nos côtés dans cette grande fête africaine. Une présence qui a galvanisé les joueurs qui se sont surpassés pour offrir ce trophée qu'attendait l'Algérie depuis 18 ans.

Nous sommes également très sensibles aux gros efforts que l'Etat a consenti pour réussir l'événement et être à la hauteur», a indiqué M. Bouamra à l'adresse du Premier ministre Abdelmalek Sellal, ajoutant que l'expérience de cette 21^e édition «va nous aider à aller de l'avant et continuer le travail pour confirmer le retour au plus haut niveau du handball algérien».

Le président de la Fahb a remis au Premier ministre le ballon utilisé lors de

la finale, signé par les joueurs, un fanion de la 21^e CAN et une écharpe aux couleurs nationales.

Pour sa part, le capitaine de l'équipe nationale (messieurs), Hicham Boudali a tenu à offrir au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le maillot de l'équipe nationale, portant les signatures de tous les joueurs, en guise de souvenir du sacre continental des «Vert».

A la fin de la cérémonie, les joueurs et joueuses des sélections nationales ainsi que leurs staffs ont pris des photos souvenirs avec le Premier ministre et des membres du gouvernement présents à cette rencontre.

Histoire

Vers la récupération de 50 millions de documents sur la torture d'Algériens durant la guerre de Libération

La direction générale des Archives nationales s'emploie, de concert avec le Comité international de la Croix-Rouge (Cicr), à récupérer «50 millions de documents relatifs à la torture d'Algériens dans les prisons et les camps durant la Révolution», a affirmé dimanche à Sétif le directeur des Archives nationales, Abdelmajid Chikhi.

Intervenant au cours d'une journée d'étude organisée à la maison de la culture Houari-Boumediene, à l'occasion du 150^e anniversaire de la fondation du Cicr et du Croissant-Rouge algérien (CRA), M. Chikhi a affirmé que cette récupération prendra toutefois «quelques temps». Il a ajouté qu'un accord sera signé en ce sens entre la direction générale

des Archives nationales et le Cicr. Les documents «mettront davantage de lumière sur des événements peu connus de cette période», a-t-il noté, soulignant à ce propos «le rôle, durant la Révolution, du Comité international de la Croix-Rouge qui avait fait, au début de 1955, 'infiltrer' au journal *Le Monde* un rapport sur les pratiques de torture d'Algériens à l'intérieur des geôles françaises.

Le DG des Archives nationales a également soutenu que ce comité a œuvré, dès les premiers mois de la lutte armée, à dénoncer les pratiques inhumaines subies par les Algériens à l'intérieur des prisons françaises, donnant quelques lieux à la libération de certains militants. Il a aussi relevé que le Front de libération na-

tionale (FLN) avait noué de «bons rapports» avec cette organisation humanitaire, ce qui lui avait permis d'étendre ses relations, entretenues jusque-là avec les seuls gouvernements. M. Chikhi a indiqué que les Archives nationales s'attellent, avec le concours de cette organisation, à numériser l'important fonds archivistique existant, de sorte à mieux servir la recherche historique, notamment celle liée aux souffrances du peuple algérien sous l'occupation française.

Le secrétaire général du CRA, Fodil Mahres, abondant dans le même sens, a également mis l'accent sur le soutien apporté par le Cicr à la cause algérienne et à la libération de nombreux détenus durant la guerre Libération nationale.

Mme Yasmine Praz Dessimoz, chef des opérations du Cicr pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest, a rappelé quant à elle le passage à Sétif d'Henri Dunant, cofondateur en 1863 de l'organisation de la Croix-Rouge, ainsi que l'engagement de cette organisation en faveur de la défense des prisonniers algériens, dont ceux internés au camp de concentration Ksar Ettir, au sud de Sétif.

Elle a également souligné la confiance dont jouissait le Cicr auprès des leaders de la Révolution algérienne, «permettant à des membres de l'organisation humanitaire de renconter des soldats français faits prisonniers par l'Armée de libération nationale et d'en faire libérer certains».

SORTIE DE PROMOTION

435 officiers de la police judiciaire de la Gendarmerie nationale promus

Une cérémonie de sortie d'une promotion de 435 officiers de la police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale dont cinq officiers étrangers a été organisée dimanche à Alger.

Lors d'une allocution à l'occasion de la sortie de la promotion qui compte deux officiers maliens, deux Mauritaniens et un Palestinien, le commandant de l'école de Zerarda, le colonel Dounia Mohamed Nadjib a souligné que l'évolution de la criminalité «exige la formation d'hommes capables

de fournir les preuves matérielles qui permettent aux parties judiciaires d'accomplir leur mission».

Pour ce faire, le commandement de la Gendarmerie nationale a procédé à l'actualisation de la formation en examinant les nouveaux modes de criminalité et les lois mises en place pour faire face aux développements actuels sur les scènes nationale, régionale et internationale, a ajouté le colonel Mohamed Nadjib. Les officiers promus ont reçu, durant six mois, une forma-

tion «globale» autour de plusieurs domaines touchant aux sciences de la criminalité et juridiques ainsi que des exercices pratiques réalisés dans des structures pédagogiques développées.

Le directeur de l'enseignement à l'école, le colonel Hafidhi Mourad a, pour sa part, précisé lors d'un point de presse, que les promus seront orientés vers les brigades régionales pour renforcer les corps de la Gendarmerie nationale et assurer une crédibilité des investigations qui se seront réa-

lisées avec une plus grande efficacité.

L'école de la police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale a ouvert ses portes en 2008. Elle assure des sessions de formation spécialisée dans plusieurs domaines dont les techniques d'investigation et d'écoute, des formations qualifiantes et la formation des formateurs en collaboration avec des pays étrangers tels les Etats-Unis et l'Allemagne, a ajouté le colonel Hafidhi.

APS